

Notices sur les manuscrits Petau conservés à la bibliothèque de Genève (fonds Ami Lullin) (suite)

In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1909, tome 70. pp. 471-522.

Citer ce document / Cite this document :

Aubert Hippolyte. Notices sur les manuscrits Petau conservés à la bibliothèque de Genève (fonds Ami Lullin) (suite). In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1909, tome 70. pp. 471-522.

doi : 10.3406/bec.1909.448362

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bec_0373-6237_1909_num_70_1_448362

NOTICES
SUR LES
MANUSCRITS PETAU

CONSERVÉS A LA
BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE
(FONDS AMI LULLIN).

(Suite¹.)

Manuscrits français.

Ms. fr. 1 (Petau 181). GUIART DES MOULINS, doyen de Saint-Pierre d'Aire. *Bible historique* (traduction libre, avec des additions, de l'*Historia scolastica* de PIERRE LE MANGEUR, ou COMESTOR).

1^{re} moitié du xv^e siècle; école parisienne. Parchemin. 2 volumes : t. I, 216 feuillets; t. II, 214 feuillets. 427 sur 310 millimètres. Écriture à deux colonnes; à la première ligne des pages, hastes de certaines lettres ornées de fioritures représentant des figures, etc.; gloses dans les marges latérales et inférieures; sommaires des chapitres et intitulés des gloses à l'encre rouge. 98 peintures (dont 29 du xv^e siècle et 15 du xvi^e ou xvii^e siècle au t. I; 8 du xv^e siècle et 46 du xvi^e ou xvii^e siècle au t. II). Initiales enjolivées, bordures d'ancien style. Reliure basane brune du xvii^e siècle, aux armes, chiffre et devise d'Alexandre Petau; tranche jaspée.

Une note d'une écriture du xv^e siècle, sur le dernier feuillet de garde du t. II, aujourd'hui collé contre la couverture : *430 feuillets entiers*, semblerait indiquer que ces deux tomes n'ont formé qu'un

1. Voir *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXX, p. 247.

seul volume de 430 feuillets, chiffre qui correspond au total des feuillets des t. I et II. Mais la disposition du texte, à la fin du t. I, prouve que le copiste avait bien prévu la division de l'ouvrage en deux volumes. Le texte de l'Écclésiastique s'arrêtant au recto du fol. 245, il a laissé en blanc le verso de ce feuillet et le recto du dernier feuillet du cahier commencé (fol. 246); puis il a inscrit tout au bas du verso du fol. 246 l'explicit de l'Écclésiastique : *Cy fine le livre de Ecclesiasticus et commence le livre de Isaïe le prophete*; tandis que partout ailleurs les livres se suivent sans aucun intervalle. Le t. II débute par le livre d'Ésaïe.

Dans une description de ce manuscrit qu'il a communiquée à M. Samuel Berger (cf. *la Bible française au moyen âge*. Paris, 1884, p. 426), M. Théophile Dufour a mentionné une signature *Rippe* (vol. II, fol. 150 v°, 159, 179 v°, etc.) et *Zach. Rippe* (vol. II, fol. 180 v°), placée à la suite de quelques rubriques ou intitulés de chapitres, et qui doit être celle du copiste ou du rubricateur.

Au verso du premier feuillet de garde, collé contre la couverture, on lit, après une ligne de mots effacés et lacérés, cette remarque : *Nota qu'il y a 276 ans que ceste Bible est escripte jusques en l'an 1570.*

La décoration de ce beau manuscrit, entreprise un peu avant 1450 dans un atelier d'enlumineur parisien, n'avait pas été complètement achevée. Du moins en ce qui concerne les vignettes, car les lettrines enjolivées et les bordures sont toutes du xv^e siècle, et d'un style très correct et élégant. Les arabesques noires à feuilles d'or, les rinceaux et les fleurs et feuillages stylisés témoignent de l'habileté consommée des enlumineurs de l'époque. Et pourtant, en examinant la décoration de cette Bible, exécutée avec une impeccable sûreté de main, mais trop pareille à celle de tant d'autres volumes de luxe contemporains, on ne peut s'empêcher de regretter que l'adresse des décorateurs l'emporte si fort sur leur spontanéité; les notes originales et personnelles manquent.

Quant aux vignettes, celles qui datent du xv^e siècle sont d'une facture assez sèche. Le dessin des mains est maladroit; les membres sont mal attachés. Mais les personnages sont d'allure noble; les plis de leurs amples vêtements prêtent à d'heureux effets et sont bien rendus. On remarque aussi des têtes bien modelées, notamment de belles figures de vieillards. D'une façon générale, et malgré les défauts que nous avons signalés, on peut apprécier la sobriété et la distinction de tenue de ces illustrations. Elles nous paraissent présenter une certaine parenté avec celles d'un Boccace conservé à la

Bibliothèque nationale (ms. fr. 226). On retrouve dans les unes et les autres des traits communs, et même certains détails identiques, qui donnent à penser que ce Boccace et cette *Bible historique* ont peut-être été décorés dans le même atelier.

Les fonds des vignettes sont en général composés, quadrillés, losangés, et, de même que les motifs des décorations marginales et les initiales, rappellent encore le style du xiv^e siècle. Parfois les personnages se détachent sur un ciel très bleu et sur un fond de paysage.

Un grand nombre des espaces réservés aux peintures étaient demeurés vides. Il est probable que ce fut l'un des Petau, Paul ou Alexandre, qui eut l'idée de faire compléter l'illustration de cette *Bible historique* par un enlumineur, auquel il confia à diverses reprises d'autres travaux du même genre (nous en avons encore des exemples dans les mss. fr. 168 et 186 de Genève). L'artiste s'est visiblement efforcé de donner une tournure archaïque à ses peintures, en s'inspirant du style du moyen âge et en imitant la manière des enlumineurs du xv^e siècle. Pour y arriver, il a affublé ses personnages de vagues costumes à l'antique. Mais le résultat de ces pastiches insuffisamment documentés est déplorable. Si quelques-unes de ces vignettes, de date relativement récente, pourraient à la rigueur faire illusion à première vue, en général elles se reconnaissent très facilement. Sans parler des habillements surprenants qu'on y remarque, elles font tache par leur lourdeur et leur apparence vulgaire; elles sont encadrées de filets d'un or mat et mal posé, très différent de l'or bruni qui reluit autour des vignettes du xv^e siècle. Chose curieuse, la présence de ces peintures très postérieures et tout à fait dépourvues de mérite artistique n'a pas été signalée dans les descriptions qui ont paru de cette *Bible historique*. On les trouve, au t. I, aux fol. 8, 36, 55, 62 v^o, 77, 168 v^o, 175, 178, 178 v^o, 179, 182, 190 v^o, 193 v^o, 195, 200 v^o. Au t. II elles constituent toute l'illustration historiée, à l'exception des huit miniatures placées en tête de huit des psaumes.

Revenons aux peintures du xv^e siècle. Une grande miniature-frontispice occupe la moitié de la première page du t. I, fol. 1. L'auteur ou le traducteur de l'*Historia*, assis sous un porche d'architecture, à gable fleuroné, travaille à son ouvrage. Des prêtres et des enfants de chœur qui portent une Bible s'approchent de lui. Un peu plus loin, on voit l'auteur, Pierre Le Mangeur, offrant son livre à l'archevêque de Sens. Un riche encadrement couvre les marges.

Des peintures de plus petite dimension, occupant en général le

quart d'une des colonnes du texte, accompagnées d'un fragment d'encadrement dans la marge latérale, se voient au t. I, fol. 2 v°, 3, 3 v°, 4, 4 v°, 5, 5 v°, 7, 7 v°, 9, 9 v°, 10, 12, 15 v°, 22 (curieuse représentation de l'accouchement de Rébecca. La sage-femme, assise sur une chaise, a placé la patiente sur ses genoux et la tient à bras-le-corps. Pour aider au travail de la délivrance, Rébecca tire de toutes ses forces sur un drap tordu, solidement fixé à une pièce de bois. Une servante s'apprête à faire chauffer de l'eau dans une marmite), 24 (l'échelle de Jacob), 28, 88 v°, 94, 101, 102 v°, 104, 115, 125, 140, 155, 156, 159. Au t. II, fol. 192, 195, 197 v°, 199 v°, 201 v°, 204, 206 v°, 209. Ces huit vignettes illustrent les *Psaumes* de David; elles reproduisent les modèles consacrés à l'illustration des *Psaumes pénitentiels* dans les Livres d'heures de l'époque. On les avait toujours sous la main, dans les ateliers d'enlumineurs; c'est ce qui explique la présence de ces huit miniatures du xv^e siècle, dans cette partie du manuscrit, où tous les autres espaces réservés aux vignettes, pour lesquelles il aurait fallu des compositions nouvelles, étaient restés en blanc jusqu'au xvi^e ou au xvii^e siècle.

Ce manuscrit de la *Bible historique* a été étudié au xviii^e siècle par le savant Jalabert, de Genève, et par Senebier, qui lui a consacré une longue notice, avec des citations. (*Catalogue*, p. 293-300.) M. Ed. Reuss en a donné une description et en a publié plusieurs passages. (Voir *Fragments littéraires et critiques relatifs à l'histoire de la Bible française*, dans la *Revue de théologie*, t. XIV (1857), p. 1-48, 73-104, 129-160). Mais théologien et historien très distingué plutôt que paléographe, M. Reuss a été souvent induit en erreur dans la lecture du texte, et bien que l'écriture lui ait paru « très lisible », ses citations laissent à désirer, presque autant que celles données par Senebier. Ainsi dans la préface de Guiart Des Moulins, que M. Reuss a publiée d'après le manuscrit de Genève (cf. *op. cit.*, p. 12-14), au lieu de : *Si je... translatay...*, il faut lire : *Ay je... translaté...*; plus loin, au lieu de : *nous doit regnes*, lisez : *nous doit regner*; dans le second prologue de Guiart Des Moulins (cf. *op. cit.*, p. 21), au lieu de : *texte, ung peu, il a peu*, lisez : *tiexte, ung poy, il a poy*; au lieu de : *Et mon commencement soit la grace du saint Esperit*, lisez : *A mon commencement soit la grace...*; etc. Quant aux dates que Guiart Des Moulins assigne au commencement et à l'achèvement de son travail, M. Reuss les a interprétées ainsi : *mil CC et quatre vins et VI* et *mil CC. IIII^{xx} et VIII*, ce qui l'a entraîné à faire (*op.*

cit., p. 14), sur cette divergence avec les données des autres manuscrits (1291 et 1294), une petite dissertation qui n'a pas de raison d'être, car le manuscrit de Genève porte bien : *mil CC et quatre vins et XI* et *mil CC. IIII^{xx} et XIII*. Mais nous ne pouvons nous attarder à cette revision.

Plus récemment, M. Samuel Berger a mentionné ce manuscrit dans son ouvrage sur la *Bible française au moyen âge* et il en a publié (p. 426) une bonne description, due à notre confrère M. Théophile Dufour et que nous avons déjà signalée. Nous indiquerons seulement une petite rectification de peu d'importance : cette *Bible historique* est entrée à la bibliothèque de Genève, non pas en 1742 par don du professeur Ami Lullin, mais en 1756 par héritage du même. Nous croyons aussi que l'on peut préciser la date de ce manuscrit, dont l'écriture est donnée comme du xiv^e au xv^e siècle, et l'attribuer à la première moitié du xv^e siècle, sous réserve des additions faites à l'illustration à la fin du xvi^e ou au xvii^e siècle.

T. I (comprenant les livres de la *Genèse à l'Ecclesiasticus*), incipit du fol. 1 : Pour ce que le deable qui chacun jour empesche, destourbe et enordist les cuers des hommes...

Fol. 2, incipit (table) : De Seth et de sa generation et de la generation qui après vient...

Fol. 3, incipit : auditoire ouquel il fait ses jugemens et donne à chascun son droit...

Fol. 215 r^o, fin du texte : et vous ne serez pas confonduz en sa louenge. Ouvrez vostre œuvre devant le temps, et elle vous rendra vostre loyer en son temps.

Le verso du fol. 215 et le recto du fol. 216 sont réglés, mais ont été laissés en blanc. Au bas du verso du fol. 216, l'explicit cité ci-dessus.

T. II, fol. 1, incipit : Le prophete Ysaie le filz Amos, qu'il vit dessus le peuple de Judas...

Fol. 2, incipit : est en vostre maison. Nostre Seigneur qui est Dieu des ostz.

Fol. 214 r^o, fin du texte : Louez le en chose bien sonnans, louez le en choses de jubilation, tout esperit loue nostre Seigneur.

L'auteur de l'*Historia scholastica*, Pierre Le Mangeur, ou Comes-tor, ou Manducator, né à Troyes, doyen du chapitre de Troyes en 1147, chancelier de l'Église de Paris en 1164, et mort probablement en 1179, est souvent désigné par le surnom de *Maître en histoires*. (Cf. Brial, *Pierre Le Mangeur, doyen de l'Église de Troyes, puis chancelier de celle de Paris, recherches sur sa vie*, dans l'*Histoire*

littéraire de la France, t. XIV (1817), p. 12-17; Ed. Reuss, *op. cit.*; *Notices et extraits des mss. de la Bibl. nat.*, t. XXVII (1879), p. 62, 197-206; *Ibid.*, t. XXIX (1880), p. 333.)

On trouve des renseignements sur Guiart Des Moulins (*alias* Guiars, Guyart, Desmoulins, des Moulins), né en 1251 à Aire en Artois, doyen du chapitre de Saint-Pierre d'Aire en 1297, et sur sa *Bible historiale*, traduction libre de l'ouvrage de Pierre Le Mangeur, dans Reuss (*op. cit.*); Samuel Berger (*op. cit.*, p. 157-186).

Les éditions de la *Bible historiale* ont été nombreuses. La plus ancienne, due à Jean de Rely, imprimée à Paris, par Antoine Vérard, sans date, est probablement de 1487. (Cf. Brunet, *Manuel*, t. II, p. 182-184, et *Suppl.*, t. I, p. 279-280.)

Ms. fr. 5 (Petau 110). FRANÇOIS DE XIMENEZ, moine franciscain de la province d'Aragon. *Livre des anges*; traduction française.

2^e moitié du xv^e siècle. Vélin. 186 feuillets (2 fol. prélim., 1 fol. frontispice, 175 fol. portant une numérotation ancienne, II à VIII^{XXVI}, 6 fol. pour la table, et 2 fol. réglés, blancs; le premier et le dernier feuillet de garde sont collés contre la couverture). 278 sur 205 millimètres. Écriture à deux colonnes. Peintures, lettrines en couleur, rehaussées d'or. Reliure parchemin blanc, xvi^e ou xvii^e siècle.

Ce manuscrit a appartenu à la reine Jeanne de Laval, seconde femme du roi René d'Anjou, et il a probablement été exécuté et décoré pour elle. Nous reconnaissons en effet les armes de cette princesse dans un bel écusson, sommé d'une couronne ducale¹, qui a été peint à la fin de la table. Certaines particularités de ce blason permettent d'en fixer la date entre 1466 et 1498 (année de la mort de Jeanne de Laval). Un autre blason, également du xv^e siècle, de gueules au léopard d'or, armé et lampassé d'azur, qui est *Laval*

1. Parti : au 1^{er} du parti, coupé : au 1, tiercé de Hongrie, Sicile et Jérusalem; au 2 du coupé, parti d'Anjou et de Bar; en abîme, l'écu d'Aragon. Ce sont là les armes de René d'Anjou, telles qu'il les porta à partir de 1466, où il accepta la couronne d'Aragon. Au second du parti, écartelé : au 1 de France, au 2 et 3 de Laval, au 4 d'Évreux; en abîme, l'écu de Vitré. A partir de 1464, Guy XIV, comte de Laval, père de Jeanne, avait obtenu l'autorisation de porter le blason ci-dessus, différent de l'ancien blason des Montmorency-Laval. (Cf. Bertrand de Broussillon et Paul de Farcy, *Sigillographie des seigneurs de Laval*. Mamers, 1888, p. 93-102, 105, 109. Voir aussi L. Delisle, *Cabinet des mss.*, I, 56.)

ancien, se voit au verso du fol. VIII^{xxvi}, au-dessous de l'explicit.

Au XVI^e siècle, le volume avait passé entre les mains d'un personnage qui a tracé sa signature au bas du premier feuillet de la table : « R. Caperon ».

Les six feuillets contenant l'introduction et la table se trouvent aujourd'hui placés à la fin du volume. L'ordre normal des feuillets n'a sans doute été interverti qu'au moment de la reliure à nouveau du manuscrit.

La miniature-frontispice, représentant la chute des anges rebelles, aussi remarquable par l'accent de la composition que par l'harmonie et la vigueur du coloris, a attiré l'attention de deux connaisseurs des mieux informés et des plus compétents des œuvres des enlumineurs français, MM. Paul Leprieur et Paul Durrieu. Dans un mémoire paru en 1904 (*la Question des œuvres de jeunesse de Jean Foucquet*), notre confrère M. Durrieu a mentionné cette illustration au nombre de celles qu'il signalait comme pouvant être des œuvres de jeunesse de Jean Foucquet. Cette attribution, au sujet de laquelle on pourrait soulever quelques objections (le travail du modelé des figures, en particulier, exécuté au moyen de traits, me paraît différent de celui qu'on observe dans les œuvres reconnues de Foucquet), et que M. Durrieu n'a formulée d'ailleurs que sous réserve, à titre de conjecture, est une preuve suffisante du mérite artistique de cette page, qui se trouve ainsi classée parmi les morceaux dignes d'attention laissés par les enlumineurs français de la seconde moitié du XV^e siècle.

S'il faut nous résigner, croyons-nous, jusqu'à plus ample informé, à ignorer le nom de l'artiste auquel nous devons ce tableau, nous pouvons saluer en lui un maître original et fort. Il a su mettre dans cette composition une telle intensité de mouvement et de vie, il a des trouvailles si personnelles, qu'il mérite cet éloge. Et l'exécution ne le cède pas à l'invention. Servi par un dessin très juste, le peintre a réussi à exprimer dans une très belle couleur sa vision. Et pourtant, malgré les belles qualités de cette vignette, elle n'atteint pas à la grandeur poétique et à la puissance d'imagination qu'a déployées dans l'illustration de cette même scène, plus d'un demi-siècle plus tôt, l'artiste qui a peint la *Chute des anges rebelles* dans les *Très riches heures du duc de Berry*. (Cf. *le Catalogue des manuscrits de Chantilly et les Très riches heures du duc de Berry* publiées par M. Paul Durrieu.) D'autre part, nous ne reconnaissons pas dans cette peinture le génie ni la souple aisance de Jean Foucquet, et, plutôt

qu'à celui-ci, nous l'attribuerions à un enlumineur probablement un peu plus âgé que le maître tourangeau, et qui, tout en ayant subi les mêmes influences, aurait conservé un style plus archaïque. Cette miniature a dû être exécutée entre 1466 et 1480.

Du haut des cieux, le Père Éternel, entouré des trois hiérarchies des puissances célestes, préside à l'exécution des anges révoltés, que les bons anges guerriers chassent du paradis et précipitent dans les enfers. Les troupes serrées des séraphins et des chérubins, traités en rouge vermillon et en bleu azur, et très finement modelés en or, forment avec les anges en longues robes blanches, à la figure du Tout-Puissant, un entourage et un fond tout resplendissants de couleurs claires et vives. Ces notes pures font un contraste éclatant avec les couleurs sombres et violentes, toute une gamme de tons verdâtres et fauves, que le peintre a réservées pour les enfers, où se démènent les démons aux formes hideuses, mis en déroute. Chez quelques-uns des anges déchus qui sont précipités et tombent la tête la première, la partie inférieure du corps, qui n'a pas franchi le seuil nuageux du paradis, présente encore l'apparence et les vêtements immaculés de la créature angélique, tandis que le buste a déjà subi, instantanément, la transformation diabolique. Les attitudes des anges guerriers sont variées, leurs gestes empreints de noblesse et pleins de vérité. Notons en terminant que cette vignette a souffert du frottement contre un feuillet de garde gondolé.

D'autres vignettes, moins importantes, sont placées en tête de chaque livre ou traité : au fol. xiii v° (les trois hiérarchies célestes adorent Dieu le Père, qui les bénit de la main droite; dans sa gauche, il tient un globe); fol. xxix (un ange repousse un démon en train d'agripper un homme avec un crampon), *iiii^{xxi}*, *vi^{xxv}* (saint Michel terrassant le Diable). Des encadrements composés de rinceaux en feuilles d'acanthé et de fleurs accompagnent ces miniatures.

Commencement, fol. 2 : Cy commence le livre des anges, fait et compilé sur le livre de S. Denis *De triplici gerarchia*, et sur les diz de plusours docteurs devoz et contemplatis, ausquelx les sains anges sont souvent apparuz en visions. Et fait mencion ledit livre tant de bons anges comme des mauvais.

Fin de l'ouvrage, fol. *viii^{xxvi}* : Le L^{me} chappitre qui retraitte le livre et le soubzmet a la S^{te} Eglise de Romme.

Homme mortel ne pourroit dire la haultesse, valeur et excellance des sains anges... — Ce chapitre contient la dédicace de l'auteur à « treshonorable chevalier messire Pierre Dartés [= d'Arthez], maistre

d'ostel et chambellan de treshault prince et seigneur Jehan, par la grace de Dieu roy d'Arragon, regnant l'an mil CCC. IIII^{xx} et XII... » — Le texte du *Livre des anges* se termine par ces mots : « Et avec ce soit tous temps avec vous Jhesucrist par sainte clemence. Amen. Explicit. »

Suivent, dans ce manuscrit, l'introduction et la table : « A l'onneur et louenge de la sainte Trinité, de la benoïste vierge Marie, de la tresexcellant angelique nature et de tous les sains et saintes de Paradis. Cy commence le traitté que frere François Dachimenis, docteur en theologie, de l'Ordre de Monseigneur saint François, de la province d'Arragon, a fait et compilé sur le livre de saint Denis, c'est assavoir d'angelique, ecclesiastique gerarchie et mistique theologie... »

Les manuscrits de l'ouvrage que François Ximenez (on trouve, dans les traductions françaises, son nom sous diverses formes, d'Eximines, Dachimenis, etc.) a tiré du traité de saint Denis, *De triplici hierarchia*, sont nombreux, et le texte a été imprimé à diverses reprises. La première édition de la version française est fort rare : c'est le premier livre imprimé à Genève, le 24 mars 1478, in-fol. goth. à longues lignes, de 189 feuillets, non numérotés, sans réclames ni signatures. L'imprimeur n'est pas nommé, mais ne peut être qu'Adam Steinschaber, de Schweinfurth. (Cf. Hain-Copinger, n° 16230; Brunet, *Manuel*, t. II, p. 1134-1135; [Th. Dufour,] *Premières impressions de Genève*, dans le *Catalogue de l'art ancien. Exposition nationale suisse, Genève 1896*, p. 62.)

Ms. fr. 7 (Petau 126). JACQUES DE LA MOTHE, SEIGNEUR DE HUPPIGNY. *Le Chemin du temple de vérité.*

Milieu du xvi^e siècle. Papier. 168 feuillets (il manque un feuillet entre les ff. cotés 8 et 9). 262 sur 185 millimètres. Quelques initiales ornées d'arabesques à la plume. Reliure ancienne, peluche noire; tranche dorée.

L'ouvrage débute par une apostrophe pompeuse et fleurie en l'honneur du règne de Henri II. Un peu plus loin, l'auteur déclare qu'il avait composé ce traité dès le mois de novembre 1543, sous l'impression de la lecture du 3^e livre d'Esdras. Il le dédie à Claude de Lorraine, duc d'Aumale (créé duc d'Aumale par Henri II en 1547), gouverneur et lieutenant général de Bourgogne.

C'est une de ces compilations de préceptes de morale et de piété, assaisonnés de lieux communs, dont la mode durait depuis le moyen âge. La Réforme naissante y est vivement combattue; c'est la seule nouveauté de cet écrit.

Titre, fol. 3 v^o : Le Chemin du temple de verité, contenant le triumphe

et victoire d'icelle contre les mensonges, parjures, ydolâtres, hérétiques, athéistes, hypocrites perturbateurs de l'église chrétienne et autres syens adversaires, compilé et réduit par escript en forme de dialogue par noble homme Jacques de la Mothe, seigneur de Huppigny.

Dédicace, fol. 4 : A la tresflorissante et tresillustre excellence de treshault et magnanime prince, Monseigneur Claude de Lorraine, duc d'Aumalle, pair de France, gouverneur et lieutenant general de la treschrétienne Majesté en ses pays de Bourgogne.

Monseigneur, la naïve et incroyable humanité, dont le prodigue largueur de toutes graces a richement revestu et décoré vostre plus que trèsillustre et noble personne, a tellement persuadé ma petitesse à entreprendre, que j'ay bien auzé me hasarder jusques là de dedier à vostre excellence ce petit traitté, intitulé le Chemin du temple de verité...

Fol. 7 v° : Table des sept chapitres de l'ouvrage.

Fol. 8 v° : O saint, heureux et beatissime regne, qui a eu son principe et commencement soubz feu de immortelle memoire le treschristien archiroy François premier, patron et Mœcenas de toutes bonnes lettres et doctrines, et restaurateur de toutes langues, esquelles les bons esperitz se exercent et occupent...

Un autre ouvrage du même auteur, *Le Blason des celestes et trèschrétiennes armes de France...*, par Jacques de La Mothe, sieur de Huppigny, a été imprimé à Rouen, en 1549 (voir Brunet, *Manuel*, t. III (1862), p. 804). Mais nous n'avons trouvé aucune mention, même dans les catalogues de manuscrits, de son *Chemin du temple de verité*.

On remarque en deux endroits, à la fin de la dédicace au duc d'Aumale, et en tête du chapitre I, un emblème formé d'une main tenant un phylactère avec ces mots : *Dieu par-dessus*; le tout enjolivé d'arabesques. Est-ce la devise du sieur de Huppigny ou celle du duc d'Aumale? Les armoiries de ce dernier ne figurent pas dans le manuscrit.

Ms. fr. 57 (Petau 174). JACQUES DE VARAZZE, dit DE VORAGINE, archevêque de Gênes. *Légende des saints*, ou *Légende dorée*, [traduite du latin par JEAN DU VIGNAY,] suivie des *Fêtes nouvelles* et du *Livre de l'invention et translation du saint Voult*, traduit du latin par Jean Golein.

2° moitié du XIV^e siècle, Paris. Vélin. 491 feuillets; foliotation ancienne I-cccc. m^{xxvii} (elle est inexacte, un feuillet ayant été omis), plus 2 feuillets préliminaires et 2 feuillets à la fin. 365 sur 265 millimètres. Écriture à deux

colonnes. Peintures; lettrines bleues ou roses décorées en camaïeu, posées sur des cartouches d'or bruni; bordures composées de feuillage stylisé et de rinceaux. Reliure basane brune, xvii^e siècle, aux armes, chiffre et devise d'Alexandre Petau; tranche dorée.

Cet exemplaire de la *Légende dorée* est très richement décoré, et l'illustration en est d'une grande valeur artistique. Il est sorti, sans aucun doute, d'un atelier d'enlumineur parisien de la seconde moitié du xiv^e siècle et fait penser à certains manuscrits décorés pour Charles V.

Il serait donc intéressant de savoir pour qui ce beau travail a été exécuté. Mais le blason du premier propriétaire, qui fut certainement un personnage d'importance, peint au bas du premier feuillet, a été lavé et complètement effacé, puis couvert en surcharge, vers la fin du xv^e siècle ou au commencement du xvi^e, d'un écu: d'azur à six besants d'argent, 3, 2 et 1, au chef d'or. Ces armes, qui se voient sur deux autres manuscrits de Genève provenant de la collection Petau (mss. fr. 77 et 181), ainsi que sur plusieurs beaux manuscrits de la Bibliothèque nationale, sont celles d'Aymar de Poitiers, comte de Saint-Vallier, père de Diane de Poitiers, bien connu par ses goûts de bibliophile (cf. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 188-189).

Une grande miniature, divisée en deux compartiments superposés, occupe la moitié de la première page. Elle est accompagnée d'un élégant encadrement, formé de tiges à feuillage d'or, bleu et rose, disposées en arabesques. La partie supérieure de la vignette représente le couronnement de la Vierge, qui s'agenouille, en une attitude pleine de grâce et d'humilité, aux pieds de Dieu le Père. Assis sous un dais, entouré de chérubins et d'anges, le Seigneur bénit la Vierge. A la droite du Père se tient un groupe de saints; à sa gauche, des saintes. Dans le compartiment inférieur, on voit, se détachant sur un fond d'or bruni, d'autres saints et saintes, rangés en ligne, qui marchent sur des nuées, figurées sous l'apparence d'un ruban bleu et rose, plissé en ruche. A chaque extrémité de cette théorie de saints, un ange musicien; l'un joue de la cornemuse, l'autre de la cithare. Toute cette composition est empreinte d'élévation; on y respire comme un recueillement mystique. C'est une bonne page d'art religieux.

Outre cette grande vignette, on trouve dans le corps du volume quatre-vingt-quinze miniatures, à peu près une en tête de chaque notice de la *Légende*. Tantôt les saints ou saintes sont représentés

debout, avec leurs attributs; tantôt nous assistons à un épisode marquant de leur existence, très souvent à une scène de martyr. Les fonds composés, très finement exécutés, sont diaprés, losangés, quadrillés, semés de fleurs de lis, etc. Les vêtements des saints, amples et tombant en beaux plis de draperie, sont en général de couleur vive; le vermillon, le bleu de ciel et le lilas reviennent avec une préférence marquée. Dans cette illustration, d'un caractère surtout épisodique, on relève d'intéressantes notations d'après nature, des attitudes ou des gestes pris sur le vif. Ainsi, au fol. 252, nous assistons à une scène tout à fait réaliste, retracée dans un mouvement emporté. C'est le martyr de saint Barthélemy, écorché tout vivant par deux bourreaux. L'artiste a noté un trait d'un pittoresque cruel : tel un écorcheur de bœufs ou de porcs, un des bourreaux, dans la fièvre de sa besogne, a saisi entre ses dents le coutelas tout ensanglanté dont il vient de se servir, pour mieux tirer à pleines mains sur la peau fendue des bras du martyr. Certains détails des costumes permettent de préciser la date de ces miniatures. Un des exécuteurs, au massacre des Innocents (fol. 34 v^o), porte le chaperon à longue cornette, à la mode vers 1360. Dans la décollation de saint Jean-Baptiste (fol. 264), Hérodiade est vêtue d'un surcot, tel qu'on le portait à la même époque; ses manches sont ornées des longues coudières alors en vogue.

Il manque, en tête du volume, un feuillet qui contenait, comme on peut s'en rendre compte par l'examen d'autres exemplaires de la *Légende dorée*, le prologue du traducteur, Jean du Vignay, celui de l'auteur et le commencement de la table. Par suite de cette lacune, ce manuscrit ne renferme pas la dédicace à Jeanne de Bourgogne, reine de France, et ne donne pas le nom du traducteur. Cette circonstance a induit en erreur Senebier et lui a fait attribuer à Jean Golein, lequel a traduit seulement les *Fêtes nouvelles* et le *Saint Voult*, cette version française de la *Légende des saints*, qui est l'œuvre de Jean du Vignay.

Fol. 1 (vers le milieu de la table) : De saint George, VI^{XXI}.

Fol. 2 : Table des nouvellez festes. Cy commence la table des festes nouvellez. De Saint Eloy, XIX^{XXIII}.

Fol. 3 (ou fol. 1 de l'ancienne foliotation, les trois feuillets de table n'ayant pas été comptés) : L'avenement nostre Seigneur...

Fol. 4 (fol. 11 de l'ancienne foliotation) : -tées en l'Advent devant la Nativité...

Fin du texte de la *Légende des saints*, après la *Dédicace de l'Église*,

fol. 395 v^o : Et moult de gens si voient nos croiz, qui ne voient pas nos ointures. Et cil qui aura ces choses en soy sera temple de Dieu [*sic* pour *dedié*] à l'onneur de Dieu, et sera plainement digne que Dieu habite en li par grace, si que il puisse habiter en Dieu par gloire; laquelle chose cilz nous veulle donner, qui vit et regne par tous les siecles des siecles. Amen.

Cy fenist la vie des Saints. [La plupart des autres manuscrits ajoutent : *dicte dorée.*]

Suit, au fol. 396, sans titre distinct, le texte des *Fêtes nouvelles* : Cy commence la vie de monsieur saint Eloy. Le titre de ce traité et le nom du traducteur sont indiqués dans la table, fol. 1 v^o, en ces termes : Cy après s'ensuivent les intitulations des *Festes nouvelles*, translitées de latin en françois par tresexcellent docteur en theologie, maistre Jehan Golein, de l'Ordre de nostre Dame du Carme.

Les *Fêtes nouvelles* se terminent, au fol. 474, à la fin de la vie de saint Thomas d'Aquin, par ces mots : Il est en gloire pareil à moy, maiz de l'ordre de virginité il me precede, et moy lui en dignité episcopal. Plusieurs autres signes a voulu Dieu demonstrier à l'onneur et gloire du glorieux saint, les merites duquel nous soyent aydantes. Amen.

La traduction du *Livre du saint Voult*, ou légende de la face du Sauveur, placée à la fin du volume, est probablement aussi due à Jean Golein. Commencement, fol. 474 : Cy commence le livre *Le bon dyacre*, lequel est de l'invention, revelation et translation du saint Voult de Luques.

Et premierement de saint Voult. Le bon dyacre, petit serviteur de Jhesuchrist à touz nos freres feaulx en la foy catholique par tout le monde, salut en nostre Seigneur...

Un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fr. 484), étudié par Paulin Paris (*Les manuscrits français...*, t. II, p. 88-94), contient, comme celui de Genève, la traduction de la *Légende des saints* par Jean du Vignay, suivie des *Fêtes nouvelles* et du *Saint Voult*. Mais le nom du traducteur de ces deux dernières pièces n'y est pas mentionné.

On trouve des renseignements biographiques sur l'auteur de la *Légende des saints*, Jacques, né à Varazze vers 1220, archevêque de Gênes le 13 avril 1292, mort le 13 juillet 1298, connu sous le nom défiguré de Jacques de Voragine, dans les *Notices et extraits des manuscrits...* (t. XXXV, p. 475), et dans un article de M. Paul Meyer (*Bulletin de la Société des anciens textes français*, t. XXIII, p. 43).

Le traducteur de la *Légende dorée*, Jean du Vignay ou de Vignay, de l'Ordre de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, s'est servi dans son travail

de la traduction un peu plus ancienne de Jean Belet (cf. *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXIII, p. 4-5).

Quant à Jean Golein (appelé aussi Golain, ou Goulain), né aux environs de 1320 à Blacqueville, dans le diocèse de Rouen, prieur du couvent des Carmes de Rouen vers 1347, puis lecteur et professeur de l'Université de Paris, il est surtout connu par les traductions qu'il composa pour Charles V (voir A.-F. Gautier, *Notice historique et littéraire sur Jehan Golein, écrivain du XIV^e siècle*, dans les *Actes de l'Académie royale de Bordeaux*, t. IX (1847), p. 393-494, et la notice de M. Castan, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIV (1883), p. 265-283).

Ms. fr. 70 (Petau 25). JEAN DE COURCY, seigneur de Bourg-Achard. *Chronique* (dite *la Bouquechardière*).

Fin du xv^e siècle. Parchemin. 2 volumes : vol. I, 239 feuillets (le dernier réglé, mais sans texte), plus 2 feuillets de garde ; vol. II, 227 feuillets (les deux derniers réglés, sans texte), plus 2 feuillets de garde. 350 sur 260 millimètres. Écriture à deux colonnes. Peintures, initiales enjolivées, bordures. Reliure veau, xvi^e siècle ; les plats sont décorés d'entrelacs qui dessinent des médaillons. Sur l'un des feuillets de garde, une cote du xvi^e siècle : C. 21.

Au bas de plusieurs des pages illustrées, et formant partie intégrante de l'encadrement, figure un blason : d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'une tête de lion arrachée du même, lampassée de gueules et couronnée d'argent, à la bordure dentelée de gueules. Segoing (*Trésor héraldique*, p. 117) cite des armes analogues, moins la couronne du lion et la bordure, au nom de la famille Thomassin. D'autre part, Joannis Guigard (*Armorial du bibliophile*, p. 195) a publié le fac-similé d'une reliure ayant appartenu à Aymar du Perier, conseiller au parlement de Grenoble en 1594, dont les armes sont identiques à celles que nous venons de décrire. Une notice du xviii^e siècle (Bibl. nat., *Dossiers bleus*, n^o 517) sur la famille du Perier d'Aix lui attribue ces mêmes armes et donne la filiation de cette maison, qui a compté, dès le xv^e siècle, plusieurs bibliophiles distingués.

Le plus ancien a été Louis du Perier, originaire de Lyon, que Charles VIII nomma par lettres datées d'Amboise, 1^{er} décembre 1486, visiteur des gabelles de Provence, emploi considérable à cette époque. Sa signature : *Loys du Perier*, se voit à la fin de deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée, sur l'un des volumes, de la date du 21 mai 1467. (Cf. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 391-392. M. Delisle ajoute que Louis du Perier,

receveur pour le roi au pays d'Albigeois, fit faire une copie de la traduction de Valère-Maxime, qui est conservée à Chantilly.)

D'après la notice des *Dossiers bleus*, Louis du Perier aurait épousé à Lyon, en 1465, Anne Tessée, dont il eut deux fils, Gaspard et Jacques, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui fut tué au siège de Rhodes en 1504. Gaspard du Perier, nommé conseiller au parlement de Provence en 1504, fit souche. Ses descendants possédaient encore, vers 1730, une grande et belle maison, qu'il avait fait bâtir à Aix, et sur laquelle on voyait sculptées ses armes, parties avec celles de sa femme, Sibylle Dupré, de Lyon. « Il avoit ramassé », ajoute la notice, « une grande quantité de livres, de médailles, de peintures et pièces antiques, dont il avoit composé un très beau cabinet, qui estoit estimé une des plus grandes curiositez dans la ville d'Aix. Il testa en 1530 en faveur de son fils Laurent ».

Deux initiales d'azur, *I* et *L*, ou *L* et *I*, réunies par un lacs d'amour, sont constamment répétées sur un ruban d'or enroulé en spirale autour d'une baguette d'azur ou d'un bâton épineux, qui compose l'encadrement de toutes les pages au bas desquelles se retrouve le blason des du Perier. Ce ruban est bien contemporain de la décoration du manuscrit, car le même motif, en petit, traité de même façon, sert d'ornement pour les bouts de lignes, dans les tables. Si le *L* s'applique bien à Loys du Perier, le *I* pourrait être l'initiale du prénom de sa femme, en supposant, ou que l'auteur de la notice des *Dossiers bleus* s'est trompé, quand il appelle celle-ci Anne Tessée, ou que Loys du Perier a contracté un second mariage, ignoré de la notice. Peut-être ces initiales désignent-elles Loys du Perier et son fils Gaspard (Jaspart?), ou celui-ci et son fils et héritier Laurent. Mais ces deux derniers personnages vivaient au xvi^e siècle, tandis que la décoration de cette Chronique remonte à la fin du xv^e. Dernière conjecture, enfin : le blason des du Perier aurait remplacé celui d'un premier possesseur du manuscrit, dont les initiales n'auraient pas été effacées. Pourtant l'identité des émaux de ce ruban avec ceux du blason des du Perier nous porte à croire que c'est l'un d'eux, et très probablement Loys, le premier personnage connu de cette famille, qui a fait peindre écusson et initiales. Quoi qu'il en soit, ce bel exemplaire de la *Bouquechardière* rappelle le souvenir d'une de ces familles de magistrats lettrés et de collectionneurs avisés qui furent l'honneur de la ville d'Aix, et fait revivre un glorieux passé de culture artistique et littéraire.

Que ce manuscrit ait été ou non commandé par un amateur de

Provence, ce n'est en tout cas pas un produit de l'art provençal. Par leur style, les peintures qui l'enrichissent se rattachent à l'école bourguignonne ou flamande. Elles rappellent tout à fait les œuvres des artistes qui ont travaillé dans la seconde moitié du xv^e siècle pour les ducs de Bourgogne. On peut donc attribuer ce travail à quelque enlumineur du nord ou de l'est de la France, consciencieux, mais non génial. En effet, ces miniatures, d'un coloris agréable et d'une exécution soignée, manquent d'originalité.

L'illustration comporte une vignette, en tête du volume I, et six grandes peintures, occupant à peu près les deux tiers d'une page, chacune au commencement de l'un des six livres de la *Chronique* de Jean de Courcy. Quelques pages sont décorées de demi-encadrements fleuris, d'un dessin assez grêle. La miniature-frontispice, de petites dimensions, représente l'auteur, assis sous un dais d'étoffe verte, en train de dicter à un secrétaire. Dans les grandes compositions, l'artiste s'est attaché à donner, autant que possible, la synthèse des événements relatés au cours du livre : ce genre de résumés graphiques a eu beaucoup de vogue. La plupart des manuscrits de la *Bouquichardière* que nous avons eus sous les yeux sont illustrés dans cet esprit. Nous n'avons pas rencontré, dans ces autres exemplaires, de vignettes qui aient servi positivement de prototypes à l'enlumineur chargé de décorer notre manuscrit. Mais il n'a pas fait preuve de beaucoup d'invention : il s'en tient aux poncifs courants. Le tableau qui orne le début du livre I, dans lequel on voit Adam et Ève, dans le jardin d'Eden, se tenant par la main, tandis que le Seigneur leur adresse ses recommandations, ne s'écarte guère des modèles consacrés pour les peintures du Paradis terrestre, que l'on rencontre si souvent. C'est une bonne étude de nu. Le dessin de ces corps sveltes, aux membres allongés et grêles, est correct. Quelques touches lumineuses aux épaules, sur la poitrine, les hanches, les cuisses, accentuent très heureusement le modelé du corps de l'homme. Ève a le torse légèrement déformé par la pression habituelle des vêtements affinant la taille. Blanche et blonde, elle se détache comme un grand lis animé sur la verdure du jardin fleuri, que découpent en de nombreux îlots des ruisseaux peuplés d'animaux aquatiques. Dans cette composition, le fond de paysage, avec ses collines parsemées d'arbres en boule, ses arrière-plans accidentés, tenus dans une gamme bleuâtre, ne manque pas précisément d'air et de lumière, mais il est traité d'une manière très conventionnelle. Pas de note vibrante; on ne sent pas l'observation directe de la nature : cela est figé.

La ville de Troie nous est montrée, en tête des livres II et III, sous l'apparence d'une de ces villes fortes, ceintes de murailles et de fossés et toutes hérissées, plus encore que nature, de tours, de clochetons, de pignons aigus, que les artistes flamands se complaisaient à peindre.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ces vignettes, ce sont des scènes de la vie courante, qui ont heureusement inspiré l'artiste. Par exemple, des ouvriers maçons qui travaillent avec ardeur à la construction d'une citadelle. L'artiste a su rendre avec animation les épisodes de ce genre.

On sait que la *Chronique* de Jean de Courcy est une compilation sans intérêt, qui embrasse l'histoire ancienne depuis la création du monde jusqu'à la conspiration « d'Alixandre et d'Aristobole ». Dans son introduction, l'auteur s'excuse, avec une modestie vraie ou feinte, de n'avoir su mieux faire, et sa naïve apologie désarme la critique. C'est, dit-il, pour occuper sa vieillesse et se consoler de ne pouvoir plus faire la guerre qu'il a entrepris ce travail, en l'année 1416. Une conclusion, qui ne se trouve pas dans le manuscrit de Genève, mais que donne un autre exemplaire (Bibl. nat., ms. fr. 20124), nous apprend que Jean de Courcy acheva son ouvrage à Caudebec-sur-Seine, le 20 juin 1422¹. Une note, ajoutée à la fin de cette conclusion, indique la date de la mort du seigneur de Bourg-Achard, survenue le 31 octobre 1431.

Tome I, fol. 1, début du prologue : Ou nom du Pere, du glorieux Filz et du benoist saint Esperit, trois personnes en une substance, moy, Jehan de Coercy, chevalier normant, plain de jours, vuide de jeunesse, desirant l'estat de paix et de repox, content de Dieu, des biens de sa grace, de ceulx de sa nature et des biens de fortune, en lui rendant graces, louenge et mercis, et pour eschever à la vie oiseuse et occuper en aucun labour, me suis remembré des faiz anciens en estudiant les vielles hystoires, ay commencées compilacions prises sur les restors des contrées de Grece, en l'an de la benoiste incarnation mil IIII^e et XVI...

Fol. 2 (table), incipit : De Sephalus et de Pocris sa femme et de leur faiz...

Fol. 3 (commencement du texte), incipit : Pour mon principe ensuir et affin que à l'inception...

1. Voir sur Jean de Courcy l'étude de M. L. Lécureux, dans les *Positions des thèses...* de l'École des chartes (1909), p. 79-86.

Fol. 4 (second feuillet du texte), incipit : -plie à Dieu, mon pere omnipotent...

Le texte du t. I s'arrête au fol. 238 r°, à la fin du livre III : En laquelle benoiste et sainte sure gloire nous vueille heriter Dieu nostre seigneur, qui vit et regne pardurablement par tous les siecles des siecles. Amen. Explicit liber tertius.

Tome II, fol. 1, incipit : Le prologue du quart livre s'ensuit aprez ceste table...

Fol. 2 (commencement du texte du livre IV), incipit : Aprez ce que des Troyens avons parlé...

Explicit (fin du livre VI), fol. 225 r° : ... tant que en la fin soyons heritez en son benoit regne saint et precieux, devant la face de son glorieux Pere, qui vit et regne pardurablement. Amen.

Ms. fr. **72** (Petau 177). *Histoire ancienne*, jusqu'à Pompée, en 15 livres.

Dernières années du xiv^e siècle ou commencement du xv^e. Parchemin. 252 feuillets. 336 sur 248 millimètres. Écriture à deux colonnes. Lettrines en couleurs, sur cartouches d'or bruni, avec prolongements marginaux ; initiales tracées à l'encre rouge ou bleue, enjolivées d'arabesques ; sommaires rubriqués. Vignettes en grisaille. Reliure parchemin, xvii^e siècle ; ex-libris d'Alexandre Petau.

L'écriture et la décoration de ce manuscrit sont très soignées ; les vignettes, traitées en grisaille, sont d'une bonne facture. Il convient de louer l'habileté de la composition et la justesse du dessin. Les figures et les mains des personnages sont de carnation, d'un coloris très fin.

A ne juger que d'après l'habillement des femmes et les armures des chevaliers, qui figurent dans les miniatures, on est, à première vue, tenté de dater l'illustration de ce volume du xiv^e siècle plutôt que du xv^e. Ainsi les reines portent le surcot échancré sur les côtés, appelé *corset fendu*, qui fut à la mode dans la seconde moitié du xiv^e siècle ; mais ce vêtement est resté assez longtemps en usage comme costume de cour et de cérémonie. On sait d'ailleurs combien les traces d'archaïsme inconscient ou voulu sont fréquentes dans les œuvres des enlumineurs. Et par le caractère de l'écriture, ce manuscrit se rattache au xv^e siècle.

Les charmantes grisailles qui ornent ce volume sont au nombre de trente-quatre : trois grandes peintures, de la dimension d'une demi-page, et trente et une plus petites, occupant le quart d'une

colonne du texte. En plusieurs endroits, les notes marginales, indiquant à l'enlumineur le sujet à traiter, ont subsisté. Ainsi au fol. 26 v° : *Un chevalier portant message à une compagnie*; au fol. 113 : *Comme la Royne se agenouille [devant] le Roy*; etc.

Les grandes vignettes sont partagées en deux compartiments. La première se trouve au fol. 16, en tête du livre I. A gauche, nous assistons à la prise d'une ville fortifiée par l'armée du « roy Ninus ». A droite, la reine Sémiramis surveille la construction des remparts et des tours, à Babylone.

Deuxième grande vignette, au fol. 20, en tête du livre II. A gauche, le roi Laïus ordonne à son écuyer d'emporter l'enfant de la reine Jocaste, OEdipe, et de le mettre à mort. Dans le second compartiment, les veneurs du « roy Polibius » trouvent l'enfant, pendu par les pieds à un arbre de la forêt, et l'apportent à leur maître.

La troisième grande composition, au fol. 95, illustre le début du livre III. Le sujet est de même nature que le précédent. C'est l'exposition en pleine forêt du petit-fils du « roy Astrages », qu'une lice géante vient allaiter.

Cette compilation d'histoire ancienne dont on trouve le texte, entier ou fragmentaire, dans de nombreux manuscrits, a fait l'objet d'un important travail de M. Paul Meyer (*Les premières compilations françaises d'histoire ancienne. II. Histoire ancienne jusqu'à César*, publ. dans la *Romania*, t. XIV (1885), p. 36-84). Après avoir étudié les diverses questions que soulèvent l'examen de la date de composition de cet ouvrage, la recherche des sources utilisées par son auteur anonyme, ainsi que l'histoire des péripéties que ce texte a subies au cours des siècles, M. Meyer a formulé les conclusions suivantes. Cette histoire universelle est la plus ancienne qui ait été écrite en langue vulgaire, et sa rédaction doit être placée entre 1223 et 1230. Le compilateur anonyme a entrepris son travail pour son seigneur et protecteur, Roger, châtelain de Lille. Il s'est servi des ouvrages de Pierre Le Mangeur, Orose, Virgile, Valerius, Salluste, etc.; mais il n'a pas pu remplir le programme qu'il s'était proposé en commençant, et son histoire, qui obtint un grand succès, est restée inachevée. Dans les plus anciens manuscrits, qui datent de la fin du XIII^e siècle, elle s'arrête au commencement de la vie de César.

Plus tard, quand une autre compilation, *Les faits des Romains* (voir ci-après, ms. fr. 80), qui relate la vie de Jules César, eut à son tour conquis la faveur du public, on imagina de souder ces deux

ouvrages historiques, en retranchant de l'*Histoire ancienne* les derniers chapitres, consacrés uniquement à César, qui auraient fait double emploi avec les *Faits des Romains*. Aussi la plupart des manuscrits de l'*Histoire ancienne*, sauf les plus anciens, s'arrêtent-ils au retour triomphal de Pompée à Rome, après la conquête de Jérusalem.

M. Meyer a établi que l'*Histoire ancienne* se présente dans deux états : une série de manuscrits donne le texte de la rédaction primitive, remontant à la première moitié du XIII^e siècle ; d'autres manuscrits offrent un texte remanié vers la fin du XIV^e siècle, et probablement pour Charles V. Cette seconde rédaction se distingue principalement de la première par l'intercalation d'une version légèrement modifiée du *Roman de Troie*, en prose, qui remplace les chapitres beaucoup plus brefs consacrés à l'histoire de Troie, dans le texte primitif.

En examinant les différentes *sections* que M. Meyer a déterminées d'après les sources employées dans cette compilation, nous constatons que le manuscrit de Genève se rattache à la première rédaction, dont la langue a été modernisée. Le texte est assez incorrect ; les noms propres, surtout, sont très souvent estropiés. Une des seules particularités intéressantes de ce texte, c'est la division, marquée dans la table seulement, en quinze livres de dimensions très variables. Tandis que le premier livre ne comprend que 17 chapitres, le second en a 113, le troisième 67, etc. On ne retrouve pas cette division en livres dans les autres manuscrits. — Par suite de plusieurs inadvertances commises en numérotant les chapitres, la table placée en tête de l'ouvrage ne concorde pas exactement avec la série des chapitres dans le corps de l'ouvrage.

Le préambule en vers, que l'on trouve en tête des plus anciens manuscrits, et la *section 1* (abrégé de la Genèse, tiré de la partie correspondante de l'*Historia scholastica* de Pierre Le Mangeur) ne figurent pas dans ce manuscrit. Il débute, après les tables, par l'histoire des premiers temps de l'Assyrie et de la Grèce (ou *section 2* de M. P. Meyer).

Fol. 1-1 v°, sommaire des livres I à XV et relevé du nombre des chapitres dans chaque livre : En celui livre a xv livres, prins et extraiz en abregé des anciennes histoires, depuis que la tour de Babel fut premierement prise par force du roy Ninus, qui devant ce que Romme feust fondée ne commancée M. CCC. an. Et en ce temps regnoit Ninus, un roy moult puissant et plain de felonnie...

Fol. 2-14 v^o, table des chapitres. Incipit du fol. 2 : Le premier parle du roy Ninius, qui premier porta armes pour conquerre par force villes...

Le fol. 15 est blanc. Entre ce feuillet et le suivant existe un onglet de parchemin, vers le bord duquel on remarque les extrémités de quelques hastes. Le feuillet disparu présentait peut-être une grande miniature-frontispice et un court préambule. Le texte des fol. 16-19 correspond à la *section 2*. La *section 3* de M. P. Meyer (Thèbes), fol. 20-38, se termine ainsi : « Si la renommerent par son nom Estivez, et encores ainsi est appellée. » Après le fol. 34, manque un feuillet, qui contenait les chapitres LXXXIII et LXXXIV et le commencement du chapitre LXXXV. Il faut suivre ensuite au fol. 36, qui donne la fin du chapitre LXXXV et les chapitres LXXXVI à LXXXIX; le fol. 35, interverti par le relieur avec 36, contient la fin du chapitre LXXXIX et les chapitres XCX à XCXII. Fol. 38-41, *section 4* (le Minotaure, les Amazones, Hercule). Fol. 41-56 v^o, *section 5* (Troie), finissant par ces mots : « Ainsi ne le conte mie Daire, laquelle histoire vous avez oye. » Fol. 56 v^o-76, *section 6* (Énée), commence ainsi : « Ains que la cité de Troye fust embrassée, qui six mois mist à ardoir, les Grigois qui leurs nefz avoient appareillées... » Fol. 76 v^o-252 v^o, *section 7* (histoire de Rome). Les livres IX et X, soit le texte des fol. 120 v^o-148, sont entièrement consacrés à l'histoire d'Alexandre le Grand, tirée de l'*Epitome* de Valerius. L'*Histoire ancienne* s'arrête, dans ce manuscrit, comme dans la plupart des autres, au retour de Pompée : « Et adonc quant Pompeius fut venu en la cité de Romme, furent si trestoutes les batailles abaissées [les textes plus anciens donnent *apaisées*], si comme Etropius raconte qu'il n'en estoit nulle qui grantment feust grevable par trestout le monde. Deo gratias. »

De nombreuses bévues sont imputables au copiste, qui a travaillé peut-être d'après un texte déjà altéré. Parfois seulement le texte primitif a été amélioré; des longueurs ou des répétitions ont été supprimées.

Ms. fr. 74 (Petau 117). JEAN LE MAIRE. *Second livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, suivi de pièces de vers.

XVI^e siècle. Papier. 201 feuillets. 284 sur 204 millimètres. Quelques lettrines, assez grossièrement enluminées; capitales à l'encre bleue ou rouge; sommaires rubriqués. Reliure moderne, parchemin blanc.

C'est l'exemplaire de l'auteur; on y voit à plusieurs endroits sa devise : *De peu assez*, et sa signature : *Jan Le Maire*. Le manuscrit original du *Troisiesme livre des Illustrations de Gaule*, conservé à

la bibliothèque de la ville de Berne (ms. 241), présente les mêmes marques de propriété.

En terminant cette deuxième partie de son ouvrage sur les *Illustrations de Gaule et singularités de Troie*, Le Maire a dressé la liste bibliographique des auteurs dont il a utilisé les travaux : Dictys de Crète, Darès de Phrygie, Virgile, Ovide, Boccace, etc. Il conclut en ces termes :

xxxvii acteurs autentiques.

De peu assez.

L'an de grace mil V^e et douze,

Le premier jour du moys de may.

Vient ensuite le poème qu'il composa à Blois, le 2 avril 1511 [1512], pendant qu'une grave maladie de la reine Anne de Bretagne plongeait la cour dans l'angoisse. Un préambule en prose relate les circonstances dans lesquelles Le Maire a écrit cette pièce :

En temps de piteable doubtte et merueilleuse perplexité, je veiz ou pourpris royal de Blois deux treshaultes et tresnobles princesses...

Sous la forme d'un dialogue en vers entre ces deux dames, qui sont France et Bretagne, l'auteur exprime ses vœux pour le rétablissement de la santé de la reine. La pièce se termine par la date : Fait à Blois le second jour d'avril, l'an de grace mil cinq cens et unze, avant Pasques.

Un *Double virelay, de nouvelle taille et de l'invention de Jan Le Maire*, clôt le volume. A la fin, la devise : *De peu assez*, et la signature : *Le Maire*, sont encore répétées.

Aussitôt après avoir achevé cette partie des *Illustrations*, Le Maire la fit imprimer. Une première édition en parut la même année, sous le titre : *Le second livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*. Paris, aoust 1512, imprimé par G. de Marnef, gr. in-4°, gothique, de 44 feuillets préliminaires, LII feuillets chiffrés et 2 feuillets de table (cf. Brunet, *Manuel*, t. III, p. 963).

Plus tard, ce *Second livre* a été réuni aux livres I et III, et l'ouvrage entier a été publié sous ce titre : *les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye...* Paris, 1521, pour Enguillebert de Marnef, Jean de Marnef et Pierre Viart. 5 parties en 1 vol. petit fol., gothique (cf. Brunet, *Manuel*, t. III, p. 963-966). Cette édition a été souvent réimprimée.

Ms. fr. 75 (Petau 168). XÉNOPHON. *La Cyropédie*, traduction française par VASCO DE LUCENA, d'après la version latine du POGGE.

Fin du xv^e siècle. École flamande. Parchemin. 173 feuillets (3 feuillets blancs préliminaires, 4 feuillets de table, 161 feuillets pour le texte, avec une foliotation du xv^e siècle, inexacte par suite d'omissions, de I à CLVIII, 3 feuillets blancs à la fin, 2 feuillets faisant partie du volume, collés contre les couvertures). 360 sur 255 millimètres. Écriture à deux colonnes. Peintures; initiales décorées. Reliure veau fauve, xvii^e siècle; ex-libris d'Alexandre Petau. Une cote ancienne, du xvi^e siècle : *PP* (de même origine que la cote *Ddd* du ms. fr. 76).

Dans l'encadrement du feuillet où se voit le tableau de présentation (fol. 8) sont peintes les armes de Nassau-Vianden, entourées du collier de la Toison d'or. Cet écusson, dans le style héraldique de la fin du xv^e siècle, témoigne que le volume a appartenu à Engilbert, comte de Nassau-Dillenburg et de Vianden, baron de Bréda, qui succéda en 1475 à son père, Jean, comte de Nassau et de Vianden, baron de Bréda, seigneur de Leck, gouverneur de Brabant. Engilbert de Nassau a été l'un des plus vaillants partisans de l'empereur Maximilien d'Autriche. Il remplaça son père comme gouverneur de Brabant, et Maximilien lui remit, de 1485 à 1486, le gouvernement des Pays-Bas (cf. *La Généalogie des illustres comtes de Nassau...*, 2^e éd. Amsterdam, 1624, in-fol., fol. c v^o, et *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 244). Moréri (*Le grand Dictionnaire historique*, t. VII, p. 929) fait mourir ce personnage en 1494, tandis qu'il a vécu jusqu'en 1504. Son nom figure parmi ceux des chevaliers de la Toison d'or qui assistèrent au chapitre de 1500; au chapitre de 1505, il est mentionné au nombre des *trépassés* (cf. Bibl. de Genève, ms. fr. 132, *Le très noble Ordre de la Toison d'or*). — M. S. Berger a cité un manuscrit de la *Bible historique*, conservé à la bibliothèque d'Iéna, qui porte aussi les armes de Nassau-Vianden (cf. *La Bible française au moyen âge*, p. 428).

La vignette de présentation de l'ouvrage par le traducteur au duc de Bourgogne et les peintures de moindre dimension placées en tête de la table et de chacun des six livres de la *Cyropédie* se distinguent par de sérieuses qualités de dessin. Les personnages sont bien campés; les mains, même, sont correctement dessinées, avec des mouvements de doigts souples et naturels. Et c'est un mérite rare, quand on songe combien souvent de bons artistes enlumineurs ont traité

très gauchement les mains de leurs personnages, ou, esquivant la difficulté, les ont trop sommairement indiquées. Mais le coloris de ces vignettes est fort inférieur au dessin et laisse à désirer. Les couleurs sont lourdement posées; il n'y a dans ces peintures ni transparence ni éclat; point d'air, aucune étude des jeux de la lumière. Ces défauts se font surtout sentir dans les petites miniatures qui ornent les différents livres, plus encore que dans la grande composition du commencement. Les encadrements ou demi-encadrements, composés de fleurs au naturel, posées à plat, avec ombre portée, sur un bandeau légèrement doré ou argenté, sont d'une facture médiocre. Toute cette décoration vise trop à l'effet et manque de fini et de soin.

Le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, est représenté dans la miniature de dédicace sous un aspect très différent du type que lui prêtent en général ses portraitistes et en particulier l'artiste qui a décoré le manuscrit suivant (Bibl. de Genève, ms. fr. 76). Ses portraits montrent ordinairement une physionomie plutôt sombre, des traits accentués et creusés. Ici, au contraire, la figure est pleine, les traits mous, l'expression souriante. L'artiste travaillant pour Engilbert de Nassau aurait-il, par flatterie, représenté celui-ci, recevant l'hommage de la traduction de Vasco de Lucena, à la place du duc de Bourgogne? La figure de ce prince devait lui être familière, et il serait étonnant qu'il en ait donné une effigie inexacte, sans un motif plausible. Le traducteur, Vasco de Lucena, a bien la même tête que dans le tableau de dédicace du Quinte-Curce, sauf qu'il porte ici une courte barbe, tandis que là son visage est complètement rasé.

Les initiales décorées sont tracées à l'encre bleue et enjolivées d'arabesques rouges, ou à l'encre d'or avec arabesques noires.

Le texte est identique à celui des autres manuscrits contemporains de la traduction de la *Cyropédie*, par Vasco de Lucena. C'est celui que donne en particulier le bel exemplaire de présentation à Charles le Téméraire, aujourd'hui conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles (ms. 11703).

Incipit du fol. 4 : Cy commence la table des rubriques de l'histoire du roy Cyrus, lequel contient en soy vi livres particuliers...

Début de la dédicace, fol. 8 (ancien fol. 1) : A treshault, trespuissant et tresexcellent prince Charles, par la grace de Dieu, duc de Bourgogne, de Lothericque, de Brabant,...

Incipit du fol. 11 (ancien fol. III), commencement du livre I : Cy commence le premier livre de l'histoire de Cyrus, roy de Perse, com-

posée par Zenophon le philosophe et intitulée *De la tresbonne monarchie*, translattée de grec en latin par Pogge de Florence, et de latin en françois par Vasque de Lucene. Et ou premier chapitre Zenophon preuve...

Fin de l'ouvrage, fol. 165 (ancien fol. CLVIII) : Cy fine ce present livre qui traite des faiz et haultes prouesses de Cyrus, lequel fu jadis composé par Zenophon le philosophe, et depuis nagaires translatté de latin en françois par Vasque de Lucene.

Un autre manuscrit de la *Cyropédie* (Bibl. nat., ms. fr. 9736) assigne la date de 1470 à la traduction de Vasco de Lucena.

Ms. fr. 76 (Petau 167). QUINTE-CURCE. *Histoire d'Alexandre*; traduction française par VASCO DE LUCENA.

Fin du xv^e siècle. École flamande. Parchemin. 279 feuillets (11 feuillets de table; 1 feuillet blanc; 265 feuillets pour le texte, avec une foliotation ancienne, 1 à CLXXVII, puis par erreur CLXVIII à CCLV; 2 feuillets blancs, réglés, dont le second est collé contre la couverture). 390 sur 282 millimètres. Écriture à deux colonnes. Peintures, encadrements, initiales décorées. Reliure ancienne, velours cramoisî sur ais de bois, traces de clous fleurons en métal. Une cote du xvi^e siècle : *Ddd* (analogue aux cotes *PP* du ms. fr. 76 et *BBB* du ms. fr. 180).

Un blason finement peint, datant des dernières années du xv^e siècle, placé dans l'encadrement, au bas de la page de la vignette-frontispice, porte les armes de la maison d'OEtingen. Il se détache, de même que les autres motifs de l'encadrement, sur un fond d'or mat qui a été retouché en cet endroit. Un premier blason a probablement été effacé et remplacé par celui d'OEtingen; mais on ne distingue pas de traces permettant de le reconstituer. D'après une tradition, qui ne s'appuie du reste sur aucune preuve, ce manuscrit aurait fait partie du butin pris par les Suisses dans le camp de Charles le Téméraire, à la bataille de Grandson. Mais il semble bien que ce volume ait appartenu au duc de Bourgogne et que ce soit l'exemplaire même qui lui fut offert par le traducteur. Le tableau de présentation, où figurent les armes et la devise du duc, parait indiquer cette origine, et l'on peut supposer que c'est l'écu de Bourgogne qui a fait place à celui d'OEtingen, en tête du volume. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce manuscrit a été transcrit et a reçu sa décoration dans le même atelier d'enlumineurs flamands que le beau manuscrit de la *Cyropédie* de la Bibliothèque royale de Bruxelles (ms. 11703), déjà mentionné plus haut. Dans la scène de présentation du Quinte-Curce de

Genève, on reconnaît le style et la main de l'artiste qui a peint le même sujet au commencement de la *Cyropédie* de Bruxelles. On observe même, au second plan, un personnage qui se retrouve identiquement posé dans l'une et l'autre composition. C'est un vieillard, à belle tête chenue, qui s'appuie d'une main sur l'épaule du personnage placé devant lui. Les encadrements des deux volumes se ressemblent tout à fait, et l'écusson d'Oettingen figure aussi sur le manuscrit de la *Cyropédie* de Bruxelles.

Trois enlumineurs, au moins, ont travaillé à l'illustration de ce *Quinte-Curce*. Le premier est l'auteur du tableau de présentation et des grandes vignettes occupant la moitié d'une page, accompagnées d'encadrements, qui se voient aux fol. xxxi, xxiiii^{xxiv} v°, cxlvii v°, ccx (= 220), ccxxxiiii (= 244), et des vignettes plus petites, sans encadrements, des fol. xi, lix, iiiⁱⁱⁱ c v°, ciiii^{xxviii} (= 208), ccxxxiiii (= 243). Cet artiste, qui a travaillé aussi à la *Cyropédie* de Bruxelles, et qui était peut-être le chef d'atelier, avait un goût discret ; il maniait son pinceau à petits coups secs et minutieux et tenait ses peintures dans une gamme sobre et harmonieuse où dominant les bleus, les gris, les verts, les teintes neutres. Malgré la distinction du coloris, ses personnages sont entachés de vulgarité : des traits épais, de grosses lèvres, des nez épatés. Les teints sont plutôt blafards, les yeux énormes et cernés. Quelques figures dans le tableau de présentation, le duc de Bourgogne, le traducteur, un fou de cour, d'autres encore sont si caractéristiques, qu'elles doivent être des portraits. Enveloppé d'un ample manteau de brocart d'or à revers gris violet, coiffé d'une toque noire, le collier de la Toison d'or au cou, Charles le Téméraire est assis sous un dais d'étoffe bleue à ramages d'or. Son écusson et sa devise (*Je l'ay empris*) sont brodés sur la draperie qui retombe derrière son siège. La halle où se passe la cérémonie de l'offrande s'ouvre par trois arcades sur l'extérieur. Par ces larges baies, on entrevoit un château construit en briques, dont une rivière baigne les murailles. Tous les personnages sont vêtus de houppelandes ou de longs manteaux très étoffés, à l'exception du fou du duc, qui porte les chausses collantes et une courte blouse bleu clair ornée de grelots d'or, et d'un écuyer en manteau court à manches trainantes. Toute cette partie de l'illustration, comprenant les images désignées ci-dessus, est de premier ordre. L'ordonnance des tableaux est heureuse, le dessin juste.

Très inférieures sont les compositions du second enlumineur,

auquel on doit les grandes vignettes à encadrement des fol. IIII, LII v°, CLXXV (= 185), et les petites vignettes sans encadrement des fol. XX v°, XXV v°, XXVI v°, LXV v°, LXXIII, LXXVIII, IIII^{xxvii}, CVIII, CXIII v°, CXXXVIII, CLIII, CLV, CLXVI v°, CLXXII (= 182), CIII^{xxii} (= 192), CIII^{xxix} (= 199), CIII^{xxiiii} (= 204), CCXIX (= 229), CCXXIII (= 234), CCXXIX (= 239), CCXLIII (= 253), CCXLIX (= 259). Le coloris est dur. Le peintre abuse des tons jaunes, rouges, d'un vermillon criard, et des couleurs heurtées, qui offusquent l'œil. Le terrain et les lointains, flous et mal construits, ne se tiennent pas; les personnages sont trop grands pour l'espace disponible. Malgré ces défauts, cette série de vignettes présente un réel intérêt documentaire pour l'étude des costumes, des armures, des harnachements. Les moindres détails sont très fidèlement reproduits. Et, çà et là, quelques têtes bien modelées, d'une expression très vivante, montrent que le peintre était plutôt dénué de goût que de talent et compensent quelque peu le déficit artistique de ces images.

Un troisième artiste est l'auteur de la décoration marginale.

Incipit du fol. 1 : Cy commence la table des rubriques de ce present volume, intitulé Alexandre Quinte Curce Ruffe, composé par venerable personne Vasque de Lucene, portugalois. Et premier commence le prologue.

Début du prologue, fol. 13 (ancien i) : A treshault, trespuissant et tresexcellent prince et mon tresredoubté seigneur, Charles par la grace de Dieu duc de Bourgoingne, de Lothricq, de Brabant, de Lembourg et de Luxembourg, conte de Flandres... Vasque de Lucene, portugalois, humble service et prompte obeissance. Grant temps a que voullenté me print d'assembler et translater de latin en françois les fais d'Alexandre...

Ce prologue n'est pas daté, mais Vasco de Lucena dit que sept ans se sont passés depuis la seconde défaite des Liégeois par le duc; or, elle eut lieu en 1468, ce qui donne la date de 1475.

Début du livre I, fol. 16 (ancien IIII) : Regardant les discors et infelicitez des seigneuries et royaulmes, et veullant monstrier que en leurs maleurtez à tort s'excusent les roys sur faulte de bon peuple, le peuple de bons roys...

Fin de la *Conclusion du translateur*, fol. 265 (ancien CCLV) : Affin que d'autant que avez surmonté le commencement d'icellui Alexandre, et d'autant et de plus puissiés surpasser le plus hault comble de sa gloire. Amen. Explicit. Cy fine le volume intitulé Quinte Curce Ruffe des fais du grant Alexandre.

Cette traduction est la plus ancienne version française de Quinte-Curce. Vasco de Lucena la composa au château de Nieppe, entre 1466 et 1475. (Cf. P. Paris, *Les manuscrits français*, t. I (1836), p. 49-54.) Elle a été imprimée pour la première fois en 1490, chez Antoine Vérard. (Cf. Brunet, *Manuel*, t. III, p. 454.)

Ms. fr. 77 (Petau 180). TITE-LIVE. *Histoire romaine*; traduction française par Pierre BERSUIRE, prieur de Saint-Éloi.

Fin du XIV^e siècle. Vélin. 448 feuillets. 455 sur 320 millimètres. Écriture à deux colonnes. Peintures, initiales enjolivées, bordures, bouts de lignes des tables décorés, sommaires rubriqués. Reliure maroquin rouge de Le Gascon; tranches dorées. La décoration marginale d'un certain nombre de feuillets a été dans le haut du volume entamée par le couteau du relieur. Armes d'Alexandre Petau sur les plats; elles ont été ajoutées après coup, l'or est plus verdâtre que celui des ornements aux petits fers.

Ce magnifique volume, luxueusement décoré, est de provenance illustre. Il a appartenu à Jean, duc de Berry, dont on reconnaît encore la signature au verso du dernier feuillet du texte¹. Cette marque de propriété a été, il est vrai, très minutieusement effacée, de même que sur d'autres volumes ayant fait partie de cette librairie princière. Mais les traces de la plupart des lettres apparaissent assez nettement, malgré le grattage consciencieux, et permettent de lire :

« Ce livre est au duc de Berry.

JEHAN. »

La signature *Jehan* présente les hastes et le paraphe bien connus. Une note de quatorze lignes, d'une très grande écriture du XV^e siècle, enjolivée de fioritures, occupait le premier feuillet de garde qui suivait. On a tenu à la faire disparaître aussi, et, trouvant trop long de l'effacer, on a préféré couper le feuillet. Il en reste un fragment formant onglet. Au recto de cet onglet, on retrouve l'extrémité initiale de la première lettre de chaque ligne, et, au verso, quelques traces de la fin des lignes. En tête du second feuillet de garde, qui a été conservé, on lit les mots : *dessusdictes*. Il est vraisemblable que cette note était de la main de Jean Flamel, secrétaire du duc de Berry, et indiquait, à la suite du nom et des qualités du proprié-

1. Voir L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V* (1907), t. II, p. *311-312*.

taire, le titre et une description sommaire de l'ouvrage. Un autre très bel exemplaire de Tite-Live, qui a aussi appartenu au duc de Berry (Bibl. nat., ms. fr. 263), présente, au verso du fol. 4, un ex-libris dont les grandes lettres à hastes et queues agrémentées de fioritures rappellent les fragments de lettres qui se voient sur l'onglet mutilé du manuscrit de Genève. Or, cet ex-libris est libellé en ces termes : *C'est Titus-Livius, lequel est a Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne et d'Auvergne.* [Signé :] *Flamel.*

Chose curieuse, il n'est pas possible d'identifier le Tite-Live de Genève, dont la propriété par le duc de Berry est établie de façon indiscutable, avec aucun des quatre exemplaires des *Décades* qui sont mentionnés dans les inventaires des livres ayant appartenu au prince bibliophile (cf. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. III (1884), p. 170-193, et les *Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416)*, publ. et annotés par Jules Guiffrey, t. I (1894), p. 226, 238, 240-241, 329-330; t. II, p. 338). L'incipit du second feuillet, ou des seconds feuillets (en admettant, ce qui n'est pas impossible, que ce volume en ait primitivement formé deux, le premier formé par la I^e décade, le second par les II^e et III^e décades¹), ne correspond à aucun des incipit rapportés dans ces inventaires pour les Tite-Live en un, deux ou trois volumes.

Cet exemplaire des *Décades* n'est pas non plus mentionné dans la *Liste des manuscrits encore existants, ayant fait partie de la librairie du duc de Berry*, publiée par M. J. Guiffrey (cf. *op. cit.*, p. CLXIX-CLXX). Nous ignorons ses destinées, après la dispersion des livres du duc de Berry, jusqu'au commencement du XVI^e siècle. On constate qu'il a passé alors dans la librairie d'Aymar de Poitiers, comte de Saint-Vallier², qui a fait peindre ses armes (fol. 9) en surcharge sur un blason plus ancien, si bien effacé et lavé qu'il n'a pas laissé d'autre vestige que le trait du contour. Ce blason était-il celui de Jean, duc de Berry, qui aurait été supprimé en même temps que l'on faisait disparaître l'ex-libris de ce prince, à la fin du volume? C'est probable. On perd de nouveau la trace des propriétaires de

1. Après la fin de la I^e décade, la moitié inférieure du recto du fol. 176 et le verso de ce feuillet ont été laissés en blanc. Le copiste n'a commencé à transcrire la table de la II^e décade qu'au fol. 177, tandis que la table de la III^e décade suit, sans intervalle, la fin du texte de la II^e décade.

2. Cf. ci-dessus ms. fr. 57 et plus loin ms. fr. 81.

ce Tite-Live pendant le xvi^e siècle. Au xvii^e siècle, nous le retrouvons dans le cabinet des Petau, d'où il a passé en 1720 dans celui d'Ami Lullin, et de celui-ci, par héritage, en 1756, dans la Bibliothèque de Genève.

La décoration de ce manuscrit est somptueuse et d'un travail très soigné. A chaque page, des initiales en couleur, rose ou bleu, traitées en camaïeu, se détachent sur des cartouches d'or bruni; elles se prolongent en enjolivements, en rameaux à feuillage de lierre, bleu, rose et or, qui forment bordure. Les bouts de lignes, dans les tables, sont remplis par des bandeaux décoratifs. Quand on feuillette ce volume, c'est un chatoiement : les ors sont si brillants, les couleurs si vives, qu'on dirait un travail d'orfèvrerie et d'émaux étincelants. Cette décoration marginale présente une similitude frappante avec celle de certaines pages des *Grandes heures du duc de Berry* (ms. lat. 919 de la Bibl. nat.), dans l'illustration desquelles le comte de Lasteyrie a reconnu la main de l'enlumineur Jacquemart de Hesdin (cf. Robert de Lasteyrie, *André Beauneveu et Jacquemart de Hesdin*, dans les *Monuments et mémoires* de la Fondation Piot (1896), t. III, p. 71-119). Faudrait-il chercher dans ce rapprochement une indication permettant d'identifier l'un des artistes, d'habileté et talent inégaux, qui ont collaboré à l'illustration de ce Tite-Live? Il est toujours téméraire de s'avancer, sans preuve décisive, dans cette voie des identifications d'artistes anonymes. Bornons-nous à signaler certaine parenté de manière dans le rendu de petits personnages, pleins d'animation, qui s'enlèvent vivement sur le fond clair du parchemin, dans tel encadrement du Tite-Live de Genève, avec celui de figurines analogues dues à l'artiste qu'a remis en pleine lumière M. de Lasteyrie. D'autre part, les fonds composés des vignettes de ce Tite-Live sont loin d'avoir la délicatesse et la variété de ceux qu'a exécutés Jacquemart.

L'absence, dans l'ornementation de ce volume, des emblèmes propres au duc de Berry, ne permet pas d'affirmer que ce manuscrit ait été transcrit et décoré sur la commande expresse ou à l'intention du prince amateur, qui peut l'avoir acquis après coup, séduit par la beauté de l'œuvre, ou l'avoir reçu en présent.

Une grande miniature-frontispice ouvre chacune des trois décades. Des vignettes, occupant à peu près le tiers d'une colonne du texte (soit environ 100 sur 90 millimètres), illustrent, sous forme de tableaux inspirés de l'histoire romaine, le début des vingt-six livres de l'ouvrage. Ces images sont accompagnées d'encadrements entiers

ou ne couvrant que trois des marges, composés, ainsi que les très nombreuses bordures disséminées dans le volume, de tiges à feuillage de lierre, or, rose, bleu, qui s'enroulent et se contournent en savantes arabesques.

Les grandes peintures placées en tête des décades occupent la moitié supérieure de la page et sont partagées en quatre compartiments. Au fol. 9, est le frontispice de la I^{re} décade. Un ruban de quatre couleurs, rouge, vert, blanc et bleu, dessine, sur un fond d'or bruni entouré d'un filet bleu et rose, quatre médaillons quadrilobés. Dans le premier médaillon est figurée l'offrande de l'ouvrage. Le traducteur, Pierre Bersuire, agenouillé, le présente au roi de France. Celui-ci, vêtu de bleu, est assis sur un trône drapé d'étoffe rouge; six personnages assistent à cette scène. Second médaillon : un pâtre découvre dans une prairie, auprès d'une fontaine de pierre taillée, de couleur rose, les deux enfants Romulus et Rémus que la louve allaite. Il y a là un timide essai de paysage; des arbres se découpent sur un ciel d'un bleu très pâle. Troisième médaillon : Romulus donne ses instructions aux sénateurs de Rome. Quatrième médaillon : la Bataille des Fabiens et des Véiens; dans le fond se profile la ville de Rome, figurée comme un château fort. Autour du texte, dans les marges et entre les deux colonnes, court un bandeau formé de feuilles alternées, roses et bleues, sur un fond d'or bruni. Des tiges qui se contournent et se recourbent en gracieuses volutes s'élancent du bandeau et couvrent les marges d'une riche floraison stylisée. Des personnages semi-grotesques voltigent entre les rameaux, en jouant de divers instruments de musique; l'un d'eux, en haut à droite, tient une banderole où l'on déchiffre ces mots : *Tu ne vaulx riens*. Ailleurs, dans le même volume, les paroles inscrites sur des banderoles, soutenues par des personnages fantastiques, sont la répétition des premiers mots d'un sommaire transcrit à la même page. Mais ce n'est pas le cas ici; ne serait-ce pas là une aimable plaisanterie de l'enlumineur à l'adresse du lecteur curieux, qui s'est donné la peine d'interpréter ces minuscules caractères? La marge supérieure a été trop entamée par le couteau du relieur, qui a quelque peu endommagé la décoration. Dans le bas de la page, le bandeau décoratif supporte une prairie parsemée de fleurs, parmi lesquelles des nains ou de jeunes enfants mènent une ronde joyeuse; cette scène pleine de gaité est bien enlevée. Plus loin, un singe joueur de cornemuse garde des moutons.

Au fol. 184, frontispice de la II^e décade (en réalité, la troisième

décade de Tite-Live, la seconde étant perdue). Le cadre des quatre compartiments, où se déroulent des épisodes de l'histoire romaine, est formé par un motif d'architecture, de couleur lie de vin, qui rappelle par sa disposition les meneaux des grandes fenêtres d'église. Le bandeau d'or bruni qui entoure le texte est agrémenté d'une guirlande de fleurs, dont les tiges forment des volutes régulières.

C'est aussi un décor architectural qui encadre les quatre compartiments de la vignette-frontispice placée en tête de la « tierce décade » (fol. 330). Le long des marges latérales court un bandeau d'or bruni à décor fleurdelisé ; en haut et au bas du feuillet, le bandeau porte des motifs de feuillages bleus et roses. La décoration marginale se compose de tiges fleuries, de draperies rouges et bleues, découpées et pliées à la façon des lambrequins de heaume et disposées en rinceaux ; çà et là, des personnages fantastiques : centaures, chimères, anges, etc. Si la similitude du style décoratif et l'identité presque absolue dans la disposition des motifs appellent un rapprochement entre la décoration marginale du fol. 9 du présent manuscrit et celle de telle page des *Grandes heures du duc de Berry*, on pourrait, en ce qui concerne l'ornementation du fol. 330, trouver des points de comparaison dans certaines pages des *Très riches heures de Jean de France, duc de Berry*. Paris, 1904, in-fol., pl.)

On ne trouve pas, dans l'illustration de ce Tite-Live, de grande composition à nombreux personnages où l'imagination d'un artiste puissant se soit donné libre carrière. Les images manquent souvent d'envolée et de fantaisie, et la répétition des scènes de bataille engendre quelque monotonie. Elles ne sont évidemment pas toutes de la même main, comme nous l'avons dit, et tel artiste a eu, plus que d'autres de ses collaborateurs, le don d'animer ses compositions et de faire vivre ses personnages. Il nous montre, par exemple, des combattants se mêlant furieusement, tandis que plus loin nous n'assistons qu'à un simulacre de bataille, sans vigueur. On rencontre donc dans cette série de petites vignettes, à côté de morceaux de grand mérite, d'autres médiocres. Bornons-nous à signaler, parmi les plus intéressantes vignettes, celle qui illustre le début du 3^e livre de la I^{re} décade (fol. 46 v^o), où Quintus Fabius est représenté sous les traits d'un personnage aux cheveux grisonnants qui ressemble fort au duc de Berry vers la fin de sa vie ; et une autre, en tête du 9^e livre de la III^e décade (fol. 439 r^o), où l'on voit plusieurs personnages habilement groupés dans des attitudes variées. Les têtes sont si

individuelles qu'elles paraissent être autant de portraits. C'est un petit tableau de tous points excellent, malgré l'opposition assez osée de deux couleurs très vives, due à deux manteaux, l'un vermillon, l'autre azur, qui se touchent. La perspective fait encore défaut dans ces vignettes.

Quant à la partie purement décorative de l'illustration, lettrines enjolivées, bordures, fonds composés, etc., elle est d'un goût très sûr dans sa richesse et d'une exécution extrêmement habile. Dans leur genre, les ornements qui accompagnent les images sont souvent d'une valeur artistique supérieure aux scènes historiées.

Le texte ne présente aucune particularité notable.

Incipit du fol. 1 : La descleration des mos qui n'ont point de propre françois.

A prince de trèssouveraine excellence Jehan, roy de France par grace divine, frere Pierre Berceure, son petit serviteur, prieur à present de Saint Eloy de Paris...

Incipit du fol. 2 : Sonnettes si appelloient...

La *Déclaration des mots*... occupe les fol. 1 à 3, la *Table* des livres de la I^e décade, les fol. 3 à 7; le fol. 8 est blanc.

Fol. 10 : Cy commence le premier livre de la premiere decade de Titus Livius. Si je me prens à escrire les choses faites par les Romains...

Incipit du fol. 10 (second feuillet du texte) : paix ou à guerre...

Explicit de l'ouvrage, fol. 443 v^o : manderent supplications par ii. jours pour cause de telles maladies par tous marchiez et par tous lieuz publiques. Cy fenist le IX^e livre de la tierce decade de Titus Livius.

Le nom du traducteur, Pierre Bersuire, se trouve écrit de diverses façons : Berceure, Bercheur, Bercheoire. Il était né entre 1285 et 1300 et entra jeune dans l'Ordre de saint Benoît. Le roi Jean le Bon, qui le tenait en haute estime, le nomma son secrétaire, puis lui fit obtenir, vers la fin de 1354, le prieuré de Saint-Éloi de Paris. Sa traduction de Tite-Live, commencée probablement en 1352, était achevée en 1356. Elle embrasse tout ce que l'on connaissait alors de Tite-Live, les décades I et III en entier et les neuf premiers livres de la décade IV. Cette traduction a joui d'une grande faveur et compte parmi les monuments les plus importants de l'histoire littéraire de la France au moyen âge. Elle a été imprimée à la fin du xv^e siècle et au commencement du xvi^e. Pierre Bersuire est mort en 1362. Sa vie a fait l'objet d'un excellent travail de Léopold Pannier, d'où sont

tirés les renseignements qui précèdent (*Notice biographique sur le bénédictin Pierre Bersuire, premier traducteur de Tite-Live*, publ. dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXIII (1872), p. 325-364).

Ms. fr. 79 (Petau 29). *Le Mignon*, recueil contenant : I. *Abrégé des trois décades de Tite-Live*, [d'après la traduction française de PIERRE BERSUIRE,] avec un *Abrégé de la première guerre punique*, [par LEONARDO BRUNI d'Arezzo, d'après la traduction française de JEAN LE BÈGUE,] intercalé entre la I^{re} et la II^e (III^e) décade. — II. HENRI ROMMAIN, chanoine de Tournay et de Théroouanne. *Le Compendion historial*. — III. [MARTIN DE BRAGA.] *Des quatre vertus cardinales*, traité attribué à Sénèque, traduction française de JEAN COURTECUISSÉ.

2^e moitié du xv^e siècle, Paris. Vélin. 526 feuillets. 310 sur 207 millimètres. Écriture à longues lignes. 7 peintures; initiales décorées; bordures. Reliure basane brune, xvii^e siècle, avec armes, chiffre et devise d'Alexandre Petau; tranches dorées primitivement, puis rognées à nouveau et jaspées par le relieur du xvii^e siècle.

Ce manuscrit a été transcrit et décoré pour le fameux duc de Nemours, Jacques d'Armagnac. La parenté des miniatures de cet exemplaire du *Mignon* avec celles d'un autre manuscrit du même recueil, qui porte le nom et les armes du duc de Nemours (ms. fr. 9486 de la Bibl. nat.); et la provenance similaire des deux volumes ont été reconnues en premier lieu par M. le comte A. de Laborde, qui a bien voulu nous faire part de cette observation. Nous avons pu reconstituer les marques de propriété de Jacques d'Armagnac, qui avaient été apposées sur ce livre, bien qu'elles aient été soigneusement effacées. Dans les encadrements des feuillets décorés de peintures figurent des armes très grossièrement peintes : palé d'or et de gueules de six pièces, les pals d'or chargés en chef d'un diamant, armes que notre confrère M. Prinnet a identifiées avec celles des Pierrevive, famille du Lyonnais, à laquelle appartenait la mère du cardinal de Retz. Mais cet écusson, qui n'est pas antérieur au xvi^e siècle, a été repeint sur un blason plus ancien, lavé et effacé, dont on distingue quelques vestiges, par transparence. Cet écu était écartelé « au 1 et 4 d'azur..., au 2 et 3 contre-écartelé : au 1 et 4 d'argent..., au 2 et 3 de gueules... », partitions et émaux qui concordent exactement avec ceux du blason de Jacques d'Armagnac,

écartelé : au 1 et 4 de France, à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent; au 2 et 3 d'Armagnac, qui est écartelé : au 1 et 4 d'argent, au lion de gueules (le ms. fr. 9486 de la Bibl. nat. donne une variante, le lion de sable lampassé d'azur); au 2 et 3 de gueules, au lion léopardé d'or. Des banderoles, dans ces mêmes encadrements, portent une devise : *Laus Deo*, tracée en caractères peu soignés, sans doute contemporaine de l'écu des Pierrevive, qui a remplacé la devise primitive. De celle-ci, malgré un grattage efficace, quelques lettres, de forme élégante, peintes en bleu, peuvent encore se lire : *F, R, O, A, S*. On sait que les lettres composant la devise de Jacques d'Armagnac : *Fortune d'amis*, étaient habituellement brouillées à dessein (cf. Léopold Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 88; t. II, p. 342). Enfin, au dernier feuillet, se trouvait l'indication du nombre des feuillets et des *histoires* ou miniatures. Cette note si caractéristique, que Jacques d'Armagnac faisait inscrire sur tous les volumes de ses différentes librairies, constituait aussi une véritable marque d'origine et devenait par là même compromettante. On a donc cru devoir l'effacer, mais elle a laissé des traces très lisibles : *En ce livre a V° XXVI feuillets, ystoires VII*. Au-dessous se trouvaient quelques mots et une signature qui, tout l'indique, était *Jagues*. Mais ici le grattage a été si efficace, que l'on distingue à grand'peine quelques traits du paraphe.

Suivant le sort de la plupart des livres ayant appartenu à Jacques d'Armagnac¹, ce volume passa dans la bibliothèque de Pierre de Beaujeu. Chargé en 1476 par Louis XI de s'emparer du duc de Nemours, Pierre de Beaujeu devint duc de Bourbon après la mort de son frère Jean II, décédé sans laisser d'enfant et qui avait épousé en secondes noces, en 1484, Catherine d'Armagnac, fille de Jacques, morte en 1486. M. Delisle a établi (cf. *le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 90-91) que les volumes du duc de Nemours étaient échus à Pierre de Beaujeu avant 1488, époque où il entra en possession du duché de Bourbon.

En 1500, François Robertet, secrétaire de Pierre II, alors duc de Bourbon (cf. L. Delisle, *op. cit.*, p. 170), a fait inscrire au dernier

1. Ces renseignements sur l'histoire des livres de Jacques d'Armagnac sont tirés de Léop. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, I (1868), p. 88-91, et *Bibl. de l'École des chartes*, LXVI (1905), p. 257-259; A. Thomas, *Jacques d'Armagnac bibliophile*, dans le *Journal des Savants* (1906), p. 633-644. Le *Mignon* de Genève n'est pas mentionné, dans ce dernier mémoire, au nombre des manuscrits de Jacques d'Armagnac aujourd'hui reconnus.

feuillet de ce manuscrit l'ex-libris de son maître, avec la date. Cette note, effacée de façon beaucoup plus sommaire que les marques de propriété de Jacques d'Armagnac, se lit encore sans trop de difficulté. Elle est libellée en ces termes :

« Ce livre, appelé le Mignon, qui traite des quatre vertus cardinales et de plusieurs autres bonnes choses, est à Monseigneur Pierre, duc de Bourbonnoys et d'Auvergne, conte de Clermont, de Fourestz, de la Marche et de Gien, viconte de Carlat et de Murat, seigneur de Beaujeulois et de Bourbon-Lancy et de Nonnay, per et chamberier de France, lieutenant et gouverneur de Languedoc.

ESPERANCE.

M V^c

BOURBON. »

La devise de Pierre de Beaujeu, la date et la signature *Bourbon* sont peut-être autographes.

Quelques vers, d'un style incorrect et d'une mauvaise écriture du xv^e siècle, se voient sur le feuillet de garde aujourd'hui collé contre la couverture :

Ten que je puy sans sesser conteroleur...
 ... Et d'autre chouse n'ay nulle envye
 Que d'estre tyen le surplus de ma vye.

Au-dessous, un monogramme qui paraît composé d'un N et d'un Z entrelacés ; puis une note en latin de cuisine qui s'applique au volume : « Quoniam ligatus sumus nichil timeo. »

Le titre de *Mignon*, que Jacques d'Armagnac donnait à ce recueil de mélanges, formé à son usage, indique l'estime toute particulière en laquelle il tenait le *Compendion historial* et les autres traités dont il se compose. L'exemplaire de plus grand format conservé à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 9486), qui porte à plusieurs endroits l'écusson du duc de Nemours, encore intact, et sa devise, est désigné de cette façon dans l'ex-libris : « Ce livre du Compendium ystourial, dict le Mignon, est au duc de Nemours, conte de la Marche. Pour Carlat. [Signé :] JAQUES. » Il se pourrait que le manuscrit de Genève, moins richement décoré, de dimensions très maniables, et qui ne paraît pas avoir été attribué spécialement à l'une des librairies de Jacques d'Armagnac, ait été un exemplaire d'usage quotidien, destiné à être transporté dans les étapes. Ces deux manuscrits du même

ouvrage ont été décorés simultanément pour le duc de Nemours dans un atelier parisien de la seconde moitié du xv^e siècle.

Les trois compositions, qui représentent la création de l'homme, l'enfer et le paradis, offrent dans les deux exemplaires une similitude presque complète. Elles diffèrent seulement par le nombre des personnages, beaucoup moins considérable dans les vignettes du manuscrit genevois, de petites dimensions, que dans celles du grand exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale. Le travail de réduction et de synthèse, grâce auquel la disposition générale et les parties essentielles de chaque composition ont été conservées, les personnages et les détails accessoires étant supprimés, est si bien compris qu'il a dû être inspiré par le maître enlumineur en personne. Un simple artisan, chargé de copier les peintures du grand volume pour illustrer le plus petit, ne s'en serait pas aussi adroitement tiré; les illustrations ainsi diminuées ne donnent pas l'impression d'œuvres incomplètes ou tronquées.

Quant aux quatre autres vignettes du *Mignon* de Genève, elles ne se retrouvent pas au nombre des miniatures, beaucoup plus nombreuses, du grand exemplaire. Mais, si le groupement des personnages dans les scènes représentées n'est pas le même que dans les compositions correspondantes du grand *Mignon*, on reconnaît bien, ici et là, la même inspiration, et l'on relève les mêmes particularités d'exécution. Preuve de plus de l'intervention personnelle du maître enlumineur, chargé par le duc de Nemours de décorer le grand volume, dans l'illustration du petit.

Quel a été cet illustrateur? Il n'est pas possible de le nommer. M. Paul Durrieu, qui a donné une excellente description et une reproduction de la peinture de l'enfer du manuscrit français 9486 de la Bibliothèque nationale (cf. *Un grand enlumineur parisien au XV^e siècle, Jacques de Besançon*. Paris, 1892, p. 71-72 et pl. II), avait compris les vignettes de ce volume dans l'œuvre de Jacques de Besançon. Mais, à la suite de nouvelles études, M. Durrieu a abandonné cette hypothèse, et il est arrivé à cette conclusion, dont je lui dois l'obligeante communication, que le *Mignon* de la Bibliothèque nationale a été décoré pour Jacques d'Armagnac dans l'atelier parisien où travailla maître François l'enlumineur. Il doit donc en être de même de l'exemplaire de Genève.

Quel qu'ait été son nom, l'auteur de ces illustrations fut un artiste de talent. Il a su rendre avec chaleur, avec un sens véritable

de la vie, certaines scènes d'un mouvement emporté que créait son imagination fertile. C'est le cas pour son tableau de l'enfer. Ce n'est pas, il est vrai, un précurseur ; il est resté attaché aux vieilles formules, tandis que tels de ses contemporains, artistes d'un esprit plus novateur, plus génial, s'en affranchissaient et sont arrivés à traduire leurs conceptions dans un style plus moderne, par les procédés d'une technique plus raffinée. Notre artiste n'est pas encore maître de tous les secrets de la perspective aérienne, et ses plans ne sont pas toujours bien posés. Dans ses tableaux à nombreux personnages, celui du paradis, par exemple, où il a voulu montrer les différentes hiérarchies des anges et des saints, ses figures sont toutes plaquées les unes au-dessus des autres, sur le même plan. Au point de vue de la composition, on peut lui reprocher un souffle un peu court et le manque d'unité dans l'exposition de son sujet. Son enfer se compose d'une succession d'épisodes juxtaposés, répartis sur trois étages et qui ne se rattachent pas bien les uns aux autres ; il n'y a donc pas d'effet d'ensemble, et l'impression produite manque de grandeur. Mais il faut tenir compte des règles traditionnelles de l'art des enlumineurs. Fidèle encore à l'idéal décoratif des anciens miniaturistes, notre illustrateur n'était pas de taille à briser les moules consacrés et à créer une esthétique nouvelle. Il a fait preuve, du moins, de sérieuses et bonnes qualités. Son coloris est agréable. Il a peint des têtes pleines d'expression, souvent très belles. Parfois, dans ses petites compositions à sujets simples et terre à terre, il est excellent. Là, contrairement à ce que nous reprochions à ses grandes illustrations, nous voyons des figures d'arrière-plan tenues dans une gamme très discrète et nous reconnaissons une tendance intéressante à rendre les valeurs justes. Ces petites vignettes nous paraissent supérieures, comme valeur artistique, aux tableaux à nombreux personnages. Certains défauts, des négligences d'ailleurs généralement tolérées, telles que le dessin trop sommaire, voire défectueux, des mains, sont plus sensibles dans les grandes miniatures du *Mignon* de Genève que dans celui de la Bibliothèque nationale. On pourrait donc admettre que le maître enlumineur a personnellement davantage travaillé à l'illustration de celui-ci, tandis que, pour le petit exemplaire, s'il a dessiné et peint lui-même les petites vignettes, il se serait borné à esquisser la réduction des grandes images, laissant à des manœuvres le soin de colorier ses esquisses d'après les modèles du grand volume. Les initiales enjolivées et les bordures, très nombreuses et d'une grande richesse, sont d'un travail très soigné.

Contenu du volume :

I. Fol. 1-200. *L'Abregié et effect des trois decades de Titus Livius*, avec l'*Abregé de la premiere guerre punique entre les Romains et les Cartaginois*, par Léonard Bruni d'Arezzo.

L'abrégiateur, travaillant d'après la version française de Tite-Live par Pierre Bersuire, a procédé plutôt par suppression de détails et d'épisodes que par condensation du récit. Souvent il reproduit le texte de Pierre Bersuire, sans autre modification que le rajeunissement de la langue.

Entre la I^e et la II^e décade, qui est, comme on l'a vu (cf. ms. fr. 73), la III^e, est intercalé l'abrégé de la traduction française par Jean le Bègue du *De bello punico*, de Leonardo Bruni d'Arezzo, dit l'Arétin (mort en 1444)¹, que notre manuscrit appelle par erreur « maistre Bernard de Arecio ». Léonard l'Arétin avait rédigé cette histoire de la première guerre punique pour combler la lacune causée par la perte de la II^e décade de Tite-Live. Jean le Bègue, né en 1368, licencié ès lois, notaire et secrétaire-greffier en la Chambre des comptes, en fit sous Charles VII une traduction qui a été insérée dans plusieurs manuscrits du Tite-Live français de Pierre Bersuire. Un manuscrit de Tite-Live, ainsi complété, se trouvait dans la bibliothèque de Jacques d'Armagnac (mss. fr. 36 et 37 de la Bibl. nat.; le vol. I manque). La traduction de Le Bègue a été imprimée dans l'édition des *Décades* donnée par A. Vérard (Paris, 1487). Le nom du traducteur, Jean le Bègue, n'est pas indiqué dans l'abrégé.

II. Fol. 201-479. Henri ROMMAIN, chanoine de Tournay et de Thérouanne. *Le Compendion historial* (abrégé d'histoire ancienne entremêlé de dissertations morales).

Cet ouvrage, en grande partie extrait de la traduction de la *Cité de Dieu*, par Raoul de Presles, a été imprimé en 1509 pour Antoine Vérard (voir Brunet, *Manuel*, t. II, p. 195). On sait fort peu de chose sur Henri Rommain, ou Romain. On connaît le nom de son frère, Guillaume Romain, provincial des Célestins, vivant en 1467.

1. Sur Léonard Bruni dit l'Arétin et Jean le Bègue, voir P. Paris, *les Manuscrits français*, I (1836), p. 35-37, 38-39; Ernest Langlois, *Notices des manuscrits français et provençaux de Rome antérieurs au XVI^e siècle*, dans les *Notices et extraits des mss.*, XXXIII (1889), 2^e partie, p. 31-32. Sur Jean le Bègue, voir Henry Martin, *Les miniaturistes français*, Paris, 1896, p. 180-186.

III. Fol. 479 v^o-512. CICÉRON. *De la vieillesse*; traduction française par Laurent DE PREMIERFAIT.

Cette traduction, achevée en 1405, a été dédiée par Laurent de Premierfait au duc Louis de Bourbon, comte de Clermont et de Forez, seigneur de Beaujeu. Elle a été imprimée à Paris en 1540 (cf. Brunet, *Manuel*, t. II (1864), p. 52).

IV. Fol. 512 v^o-525. [MARTIN DE BRAGA.] *Le livre des quatre vertus cardinales*; traduction française par JEAN COURTECUISSÉ.

Traité de morale, attribué pendant tout le moyen âge à Sénèque, et qui est en réalité l'œuvre de Martin, évêque de Braga, en Portugal, lequel l'écrivit au vi^e siècle, en imitant un ouvrage anonyme du iv^e siècle; il l'intitula *Formulæ honestæ vitæ*. La traduction de Jean Courtecuisse (né vers 1353; mort, évêque de Genève, le 4 mars 1423) contient, en plus des sentences de Martin de Braga, une glose ajoutée par le traducteur; elle a été imprimée plusieurs fois¹.

Les trois derniers ouvrages, le *Compendion historial*, *De la vieillesse*, *Des quatre vertus cardinales*, se trouvent réunis dans plusieurs manuscrits du xv^e siècle (cf., en particulier, *Chantilly. Cabinet des manuscrits*, t. I (1900), p. 225-226). Le recueil copié pour Jacques d'Armagnac et intitulé *le Mignon*, que l'on trouve dans les deux manuscrits, français 9186 de la Bibliothèque nationale et français 79 de Genève, contient donc, en premier lieu, un abrégé de la traduction des *Décades* complétées par Léonard Arétin, rédigé peut-être pour le duc de Nemours; et en second lieu, la copie de trois traités, d'origine diverse, traduits par des traducteurs différents, mais qui avaient déjà été artificiellement réunis au xv^e siècle avant d'être insérés dans le présent recueil.

Ms. fr. 80 (Petau 33). *Les faits des Romains*, ou le *Livre de César*.

Fin du xv^e siècle. Parchemin. 244 feuillets (plus 1 feuillet blanc en tête, 1 à la fin). 332 sur 240 millimètres. Peintures; lettrines en couleurs rehaussées d'or. Reliure parchemin blanc, xvii^e siècle, aux armes, chiffre et devise des Petau.

Un écusson aux armes de France, chargées d'un bâton de gueules

1. Cf. A. Coville, *Recherches sur Jean Courtecuisse et ses œuvres oratoires*, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, LXV (1904), p. 469-502; Brunet, *Manuel*, V (1864), 279.

posé en barre, figure dans l'encadrement du premier feuillet. C'est peut-être le blason de Jean, bâtard de Bourbon, fils naturel du duc Jean I^{er} de Bourbon (cf. Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 469, et le ms. fr. 4989 de la Bibl. nat., où ce blason est peint au fol. 436). Quelques feuillets plus loin, au bas de la page, un blason soigneusement lavé.

La miniature-frontispice est d'une bonne exécution. Elle se distingue surtout par la finesse et la légèreté du coup de pinceau. Entouré de ses conseillers et de divers personnages, tous vêtus de longues robes ou houppelandes, à la mode de la fin du xv^e siècle, le roi Romulus siège sur son trône. Un motif architectural, un porche orné de statuette adroitement modelées, forme un cadre à cette scène. L'encadrement de la page se compose de fleurs, de rinceaux, de créatures fantastiques à buste humain, sur un fond d'or mat. La décoration de ce feuillet a un peu souffert par suite du frottement.

Les autres vignettes placées en tête des livres II à XVI (en général, des épisodes de la carrière militaire de Jules César), ainsi que les ornements marginaux qui les accompagnent sont d'une facture lâchée. Ces peintures, de qualité inférieure, ne sont pas de la main de l'artiste qui a décoré le premier feuillet. Ses personnages ont des figures pâles, aux traits fins, tandis qu'ailleurs on ne voit que visages communs, au teint rouge-brique, aux traits forts. Comme on l'observe fréquemment, le maître d'atelier n'a exécuté que la vignette-frontispice et s'en est remis à ses aides pour le reste de l'illustration. Quelques marges décorées ont été tachées par l'eau : en 1853, au cours de réparations effectuées à la toiture de l'ancien bâtiment de la bibliothèque de Genève, une pluie diluvienne causa de grands dégâts aux collections.

On ne connaît pas l'auteur de cette compilation, intitulée, dans les plus anciens manuscrits, *Li fait des Romains, compilé ensemble de Saluste, de Suetone et de Lucain*, ou, plus rarement, *le Livre de Cesar*. Elle date du milieu du xiii^e siècle, et nous n'en avons ici qu'une leçon très postérieure, dont la langue a subi des rajeunissements. M. Paul Meyer, auquel nous empruntons les renseignements qui suivent, a consacré la première partie de la notice que nous avons déjà citée (*Les premières compilations françaises d'histoire ancienne*. I : *Les faits des Romains*, dans la *Romania*, t. XIV, p. 4-36) à l'étude de cet ouvrage, l'un des travaux historiques les plus marquants du temps de saint Louis. Il a mis en lumière le mérite de l'auteur anonyme qui, par certains côtés, est déjà un pré-

curseur de la Renaissance. En compilant les ouvrages de Salluste, Suétone, Lucain, Jules César et de son continuateur Hirtius, et d'autres écrivains encore, le chroniqueur du XIII^e siècle s'est efforcé, jusqu'à un certain point, de combiner les récits de ses divers auteurs. Il ne va pas, toutefois, jusqu'à les refondre dans une narration personnelle; mais il a une tendance marquée à adapter le texte des historiens romains au goût de son époque. Son ouvrage ne traite que de Jules César. Il est qualifié de *Premier livre*, mais il n'a jamais été suivi d'un second livre. Il a été imprimé à deux reprises, en 1490 et 1500, chez Antoine Vérard, sous le titre de *Lucan, Suetoine et Saluste, en françois*. C'est un texte rajeuni, précédé d'un avant-propos rédigé en vue de l'impression.

Cette chronique eut une grande vogue en Italie, où elle fut traduite au moins trois fois (cf. E. Langlois, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXIII (1889), p. 37). Les manuscrits du texte français sont très nombreux. M. Meyer a cité, d'après un des plus anciens, de la fin du XIII^e siècle (ms. fr. 23083 de la Bibl. nat.), divers passages des *Faits des Romains*.

Le manuscrit de Genève débute en ces termes, fol. 1 : Cy commence les fais des Rommains, compillez ensemble de Saluste, Suetonies et Lucan. Et est ce premier livre de Jullez Cesar.

Chascun homme à qui Dieu a donnée raison se doit pener qu'il ne gaste le temps en oysiveté...

Fin, fol. 244 : Les aucuns sortirent de ces greffes mesmes dont ilz avoient occis Cesar. Cy termine Suetonies la vie et la geste Cesar.

Ms. fr. **81** (Petau 180). I. *Geste des rois de France*. II. NICOLAS DE VÉRONE. *La Pharsale*.

Milieu du XIV^e siècle. Nord de l'Italie. Parchemin. 74 feuillets (1 feuillet blanc en tête et à la fin et 72 feuillets pour le texte). 360 sur 258 millimètres. Écriture à deux colonnes. Peintures. Reliure parchemin, XVI^e-XVII^e siècle.

Ces deux ouvrages ont été copiés par deux scribes, l'un et l'autre de nationalité italienne. L'écriture de la *Geste des rois de France* est d'apparence un peu plus ancienne que celle de la *Pharsale*. Ces copistes n'avaient qu'une connaissance très imparfaite de la langue française, d'où quantité de bévues, de noms estropiés. Quelques-unes de ces erreurs peuvent sans doute être imputées aux auteurs. M. A. Thomas (cf. *Romania*, t. XXIII (1889), p. 164-167) est d'avis que l'on peut identifier ce manuscrit avec un numéro du catalogue

Gonzague, décrit en ces termes : « *Cronice regis Francie et Cesariani*, per versus. Incipiunt post duos arbores : A son treschier segneur. Et finit : A zo ch'el n'eust Pompeu plus dignité. 69 carte. » Il y a lieu d'observer que le manuscrit de Genève contient exactement, pour le texte, non pas 69 feuillets, mais 71 (en ne comptant pas le fol. 2, occupé par les arbres généalogiques qui sont placés en tête dans les autres manuscrits, l'ordre de ce feuillet pouvant avoir été interverti par le relieur), et que les derniers mots : « A ce q'el ne aust Pompeu plus dignité » sont orthographiés un peu différemment que dans l'*explicit* cité au catalogue Gonzague. Sans attacher trop d'importance à ces petites divergences, il ne serait pourtant pas impossible que le présent manuscrit soit, non pas l'exemplaire Gonzague, mais une copie similaire.

I. La *Geste des rois de France* est la traduction, exécutée vers 1260 par un ménestrel d'Alfonse, comte de Poitiers, de l'*Historia regum Francorum ad annum 1214*, qui a été rédigée vers 1215 par un clerc anonyme (cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXI (1847), p. 734-736, et Léopold Delisle, *Chroniques et annales diverses*, Ibid., t. XXXII (1898), p. 535-537). Cette traduction est citée par Paulin Paris (cf. *Grandes Chroniques*, t. I, p. xxi) comme ayant servi de modèle à la première rédaction des *Grandes Chroniques de France*. Des fragments en ont été imprimés dans quatre volumes du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (t. X, p. 278-280; t. XI, p. 349; t. XII, p. 222-227; t. XVII, p. 428-432). Le ménestrel d'Alfonse de Poitiers s'est borné à ajouter à la compilation latine la dédicace à son seigneur et l'histoire du règne de Louis VIII jusqu'à l'avènement de saint Louis. Ce texte complet de la *Chronique des rois de France* par le ménestrel du comte de Poitiers se trouve dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale (ms. fr. 5700; cf. *Catalogue, anciens fonds*, t. V; et ms. fr. 10298) et dans un manuscrit de la bibliothèque de Berne. Le texte d'un autre manuscrit de cette *Chronique*, qui a appartenu à P.-J. Mariette, ne s'étend que jusqu'à l'année 1214, et celui du manuscrit de Genève s'arrête en 1204.

Début, dédicace du ménestrel à Alfonse de Poitiers, fol. 1 : A son treschier seigneur, le tresbon cristiens, le tresvaillant persone, conte de Poitiers et de Tellouse, cil qi est sergient et ses menestres et ses obeisans, q'el oit cest ovre translatée de latin en françois, encore soit il plus dignes de lui salluer, salluc en Jhesu Crist.

Sire, sachiez vos et trestuit cil qi cest escrit veiront et oiront qe cil qi le latin complia, lequiel latin je ai en françois translatié, parlla en tiel mannere et dist : Por ce qe je veoie et oioie mout des gens douter, et presque toute gens, des Gestes des rois de France, dont li uns disoit avant et li autres ariere...

Au fol. 2^{ro} et v^o, on trouve les tableaux généalogiques des rois mérovingiens et capétiens.

Fol. 3-6 v^o, table : Li primiers chapistres vos dirai dont li Français sont estrait.

Fol. 6, commencement du texte : Après la mort de Josué, ou tans que li Juif estoient en grans tribullations...

Fol. 52, fin : Quant li rois [Philippe Auguste] fu seisiz de toute Normandie, si come de vii. cités et de toutes les chastiax qu'il ajousta au cors du reame, lors avoit il entor ccc. ans et vii. que K. le Simple... Ices cités devant nomées, et la cité du Mans, et celle d'Angiers, et celle de Cors [Tours] et toute Bertaingne et une grant partie d'Aquitaine deseavra li rois Phelippe du reame d'Angleterre et l'ajousta au reame de France. Deo gratias. Amen.

Le recto du fol. 53 est blanc. Au verso, d'une belle écriture du milieu du xiv^e siècle, ce passage de Virgile :

Nocte pluit tota, redeunt spectacula mane...

Jusqu'à :

Sic vos non vobis mellificatis apes.

Le fol. 54 est blanc.

II. Fol. 55-72. NICOLAS DE VÉBONE. *La Pharsale*. Ce poème, dont nous avons ici le seul manuscrit connu, a été publié, avec une introduction, par M. Hermann Wahle (*Die Pharsala des Nicolas von Verona*, dans les *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie*, t. LXX. Marbourg, 1888). L'auteur de cette chanson de geste, tirée de la *Pharsale* de Lucain, s'est nommé et a indiqué la date de la composition de son ouvrage aux vers 1933-1937 :

Nicholais le rima, dou païs Veronois,
Por amor son signor, de Ferrare marchois,
E cil fu Nicholais, la fleur des Estenois,
Corant mil e troi cent ans quarante trois.

En 1343, le marquis de Ferrare était en effet Nicolas d'Este, qui mourut le 1^{er} mai 1346. M. Wahle a observé que l'on retrouve ces

mêmes vers, en prenant la première lettre de chaque tirade, de la 3^e à la 96^e. Dans un compte-rendu qu'il a donné de la publication de M. Wable, M. A. Thomas a fait connaître des renseignements nouveaux sur l'auteur de la *Pharsale*, à qui l'on doit aussi la seconde partie de l'*Entrée de Espagne* et la *Passion*, deux ouvrages que Nicolas de Vérone composa postérieurement à la *Pharsale* (voir *Romania*, t. XVIII (1889), p. 164-167).

Ms. fr. **83** (Petau 44). [Recueil comprenant :] I. *Chronique* de NOËL DE FRIBOIS, avec deux continuations, jusqu'en 1483. — II. *Histoire des princes issus de la maison de France qui ont régné en Sicile*. — III. *Extraits de divers auteurs anciens*.

Fin du xv^e siècle. Parchemin. 105 feuillets. 275 sur 175 millimètres. Écriture à longues lignes (les extraits divers composant la 3^e partie ont été ajoutés postérieurement). Peintures, illustrant la *Chronique* de Noël de Fribois; initiales à l'encre bleue, ornées de fioritures rouges, ou à l'encre d'or avec fioritures noires; sommaires rubriqués. Reliure veau fauve, xvii^e siècle, aux armes Petau.

Au verso du second feuillet de garde se trouve un blason, d'un beau style, de la fin du xv^e siècle, que notre confrère M. Prinet a pris la peine d'identifier : écartelé, au 1 et 4, d'argent à la fasce fuselée de gueules et un lambel de six pendants de sable en chef, qui est de Chauvigny-Châteauroux; au 2 et 3, d'or à la croix alésée de sable, qui est de Laval de Rais; posé sur le tout, un écu fascé d'argent et de gueules de trois pièces, qui est des princes de Déols (devrait être, régulièrement, d'argent à trois fascés de gueules). Cimier : un cygne essorant, au naturel. Supports : deux lions léopardés d'or. Ces armes sont celles d'André de Chauvigny, baron de Châteauroux et de Rais, vicomte de Brosse, seigneur de la Châtre, Argenton, Cluys, La Motte-Achard, etc. (cf. Beauchet-Filleau, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, 2^e éd., t. II (1895), p. 354-354). Il était fils unique de François de Chauvigny, baron de Châteauroux, etc., qui mourut en 1490, et de Jeanne de Laval de Rais. André de Chauvigny épousa en premières noces, en 1494, Anne d'Orléans-Longueville, fille de François, comte de Dunois, et en secondes noces, le 27 juillet 1499, Louise de Bourbon-Montpensier, fille de Gilbert, comte de Montpensier; il n'eut

pas d'enfants de ces deux mariages et mourut le 4 janvier 1502. « Son tombeau, aux Cordeliers d'Argenton, portait un blason écartelé de Chauvigny et de Rais, chargé en cœur de l'écu de Déols » (Beauchet-Filleau, *ut supra*, p. 354). Il avait suivi Charles VIII dans son expédition de Naples et s'était distingué à la bataille de Fornoue. La carrière d'André de Chauvigny explique l'intérêt qu'il portait aux prétentions des rois de France au trône de Sicile. Ce manuscrit, où il a fait copier, à la suite de la *Chronique* de Noël de Fribois continuée jusqu'à son temps, un de ces mémoires ayant trait à la question de Sicile, qui furent très répandus dans les dernières années du xv^e siècle, en demeure la preuve.

Les armes des Petau ont été peintes au bas du premier feuillet du texte, dont les marges ont reçu en même temps une décoration composée de rinceaux, fleurs et arabesques, imitation évidente, mais assez maladroite, des beaux encadrements du xv^e siècle. La devise de Paul Petau, *Moribus antiquis*, qui figure dans le haut, ne laisse pas de doute sur la date de cette addition. Les miniaturistes du xvii^e siècle n'avaient plus le coup de main des enlumineurs du moyen âge et se trouvaient embarrassés quand on leur commandait de pasticher ces compositions décoratives qui demandent à être enlevées d'une main sûre et exercée.

Des miniatures de l'école française de la fin du xv^e siècle, au nombre de vingt-sept, traitées d'un pinceau assez fin, illustrent avec abondance la première moitié du volume. Elles sont toutes comprises du fol. 4 au fol. 58, où se trouve le texte de la *Chronique* de Fribois et de la première continuation, qui embrasse le règne de Charles VII. Puis, l'illustration, commencée de façon si riche, s'arrête brusquement, mais il n'y a pas changement d'écriture. L'explication de cette particularité réside peut-être dans la circonstance que la *Chronique* et sa première continuation auraient été copiées d'après un manuscrit historié, dont les images auraient été reproduites, tandis que le texte de la seconde continuation, rédigé par ordre d'André de Chauvigny, aurait été dicté.

La vignette-frontispice représente l'auteur, Noël de Fribois, qui n'est pas nommé, sous les traits d'un religieux bénédictin en robe et froc noirs; il vient, accompagné d'un autre bénédictin, offrir sa *Chronique* au roi de France. Celui-ci, chevauchant à la tête d'une troupe d'hommes d'armes, sort d'un château fort construit au bord d'une rivière. Un grand nombre de peintures sont consacrées à des scènes de batailles très mouvementées. La perspective est assez

bien observée, mais certaines gaucheries de dessin ou d'exécution nuisent parfois à l'effet ; ainsi, l'anatomie des chevaux, aux membres lourds et mal construits, laisse fort à désirer. Ni encadrements, ni bordures. Un simple filet d'or borde la plupart des images ; quelques-unes sont partagées en deux compartiments par des pilastres.

I. Fol. 4-84. *Chronique de Noël de Fribois, continuée jusqu'en 1483.*

La *Chronique* de Noël de Fribois, qui n'a pas été publiée *in extenso*, s'arrête en 1383. M. Ernest Langlois en a donné quelques extraits, d'après un manuscrit provenant aussi de la collection Petau, qui est aujourd'hui conservé à la bibliothèque du Vatican (*Regina 829*. Voir *Notices et extraits...*, t. XXXIII, 2^e partie (1889), p. 61-64).

Dans son préambule, l'auteur annonce qu'il s'arrêtera « au temps du roy Charles le Debonnaire, que Dieu absoille, pere du roy nostre sire Charles septiesme, à present regnant ». On sait, en effet, que Noël de Fribois (*alias* Fierbois, Firboys) reçut, en 1459, une gratification pour un *Abregé des Cronicques de France* qu'il avait présenté à Charles VII (cf. Léopold Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 72-74). La partie historique de cette *Chronique* s'achève par ces mots : « L'an mil trois cens quatre vings et trois, le conte de Flandres trespassa, et pour ce que je n'ay plus avant veu de l'istoire dudit roy Charles siziesme, je faiz cy la fin de ce present euvre quant aux genealogies et briefves incidences des temps. » Vient ensuite un supplément, qui constitue la partie la plus originale du travail de Fribois (*ms. de la Reine 829*, fol. 63 v^o-84. Cf. E. Langlois, *ut supra*). On y trouve, au milieu de réflexions morales sur divers événements, quelques renseignements autobiographiques concernant l'auteur.

Ce supplément fait défaut dans le manuscrit de Genève. Nous nous trouvons ici en présence d'une *Chronique* qui se poursuit, sans interruption, des origines jusqu'à l'année 1483 ; ce qui, à première vue, pourrait faire douter de l'identité d'une portion de ce texte avec l'œuvre de Noël de Fribois. Mais on y retrouve tous les passages du manuscrit du Vatican, qui ont été publiés par M. Langlois, et l'on peut se convaincre que la partie historique de la *Chronique* de Noël de Fribois est intégralement incorporée dans le manuscrit qui nous occupe. A la place du supplément signalé plus haut, nous trouvons deux continuations de la *Chronique* ; la première, rédigée sous

Louis XI, embrasse la fin du règne de Charles VI et le règne de Charles VII; la seconde, qui date de Charles VIII, raconte avec beaucoup plus de détails l'histoire du règne de Louis XI. Le premier continuateur de Noël de Fribois, qui écrivait sous Louis XI, a eu soin de modifier, dans le préambule et à la fin de l'œuvre de son devancier, les deux phrases qui dataient la rédaction de la *Chronique* de l'époque de Charles VII. Il déclare donc qu'il finira :

... au temps du roy Charles, VII^e de ce nom, renommé le Victorieux, que Dieu absoille, pere du Roy nostre sire, à present regnant...

La conclusion de Noël de Fribois a été transformée comme suit, fol. 55 r^o-55 v^o :

L'an mil CCC. IIII^{xx} et trois, le comte de Flandres trespassa, duquel le duc de Bourgoingne, Philippe, avoit espousé sa fille, dont il eut le comte de Flandres par ce moyen, et à l'heure de sa mort se leverent les plus terribles et horribles vens qu'on avoit oncques veu. Incidence. L'an mil CCC. IIII^{xx} et XII, le Roy prist son chemin...

Suit, du fol. 55 v^o au fol. 56, une chronique très succincte des dernières années de Charles VI et du règne de Charles VII.

L'histoire du règne de Louis XI (fol. 57-84), beaucoup plus étendue que celle des règnes antérieurs, est évidemment l'œuvre d'un troisième chroniqueur et a été rédigée au début du règne de Charles VIII. Elle présente, au commencement, quelques analogies avec le *Journal d'un bourgeois de Paris* sous Louis XI (cf. Ernest Langlois, *Manuscrits français et prov. de Rome...*, dans *Notices et extraits...*, t. XXXIII, 2^e partie (1889), p. 49-54) et se poursuit jusqu'à l'exposé de la mort de Louis XI et du sacre de Charles VIII.

Début de l'histoire du règne de Louis XI, fol. 57 : Après le trespasement dudit Charles, pere desdits enfans devant nommés, fut solennellement son corps apporté à Saint Denis en France...

Après le trèsplandre trespas dudit Charles VII^e regna ledict Loys, son aîné filz, daulphin de Viennoys, et fut sacré le samedi xv^e jour d'aoust, jour de l'Assumption Nostre Dame, en la grant eglise de Reims, en grande solennité, accompagné des pers de France... (Après l'énumération des pairs, le récit continue, au fol. 57 v^o, en ces termes :) ... Cestui Loys, roy de France, qui en son jeune aage, luy estant encores daulphin, agé de xviii à xx ans, devant qu'il succedast à la couronne, trèshardi et chevallereux. Et tellement que ledict Charles VII^e, son pere, luy bailla tout le gouvernement du pays

d'entre Seine et Somme, et la conduite de gens d'armes. Lesquelz il conduit tellement et si bien à la gloire et à l'onneur du Roy son pere qu'il obtint deux treshaultes et merueilleuses victoires dès le commencement qu'il eut ladicte conduite. La premiere victoire fut qu'il leva et vainquit d'assault, la veille de l'Assumpcion Nostre Dame, en aoust mil III^e XLIII, la bastille de Dieppe, où les Angloys avoient esté tenant le siege.

Fin du règne de Louis XI, fol. 84 : Si que le penultieme jour dud. moys d'aoust mil III^e III^{xx} et troys, il rendist son esperit à Dieu et catholicquement, environ huit heures de soir, le jour saint Fiacre. Si fut son corps (c)ouvert et embasmé, ainsi qu'il affiert et est de coustume de faire aux roys. Puis fut abillé le corps d'abis royaulx et porté à Nostre Dame de Cleri, qu'il avoit fait faire nouvellement et auquel lieu il avoit ordonné sa sepulture. Et furent les obseques et funerailles faittes moult honorablement, comme il appartenoit. Après toutes ces choses, les princes du royaume s'assemblerent et d'un commun accord menerent et accompagnerent monsieur le daulphin sacrer à Rains et de là faire son entrée à Paris, en se monstrant chascun avoir bon zele et affection à la chose publique et à la tresnoble couronne à laquelle ilz sont subgetz et dont ilz sont descendus. Auquel juste propos et sainte volenté il plaise à Dieu les continuer et faire perseverer, tellement que le Roy nostre sire, Charles, VIII^e de ce nom, puisse si vertueusement gouverner et entretenir son royaume treschrestien, que ce soit au proffit et salut de son ame, à l'onneur de toute noblesse, à l'augmentation et tranquillité de l'Eglise et à la prosperité et soulas de tout le peuple de France, et generalement de toute la chose publique. Amen.

On remarque le ton plutôt sceptique avec lequel ce chroniqueur parle des bonnes intentions et des manifestations de loyalisme des princes du sang. Nous ignorons son nom; peut-être pourrait-on identifier avec l'auteur du traité qui suit, sans transition et sans titre, cette chronique du règne de Louis XI. On peut supposer, tout au moins, que cette continuation de la *Chronique* de Noël de Fribois et la notice sur les rois de Sicile, ci-après, ont été transcrites, sur l'ordre d'André de Chauvigny, peu avant 1500.

Fol. 84 v^o-100 v^o. HISTOIRE DES ROIS DE SICILE, ISSUS DE LA MAISON DE FRANCE.

L'auteur faisait partie de l'entourage du chancelier Guillaume de Rochefort et nous apprend, dans le préambule, en quelle circonstance il a rédigé cette histoire des rois de Sicile, sur l'ordre de ce

personnage. Cet exposé historique se rattache donc à la rédaction des divers factums destinés à préparer l'opinion à la campagne d'Italie et à populariser les prétentions de Charles VIII au trône de Naples et de Sicile (voir ci-après, ms. fr. 87, le traité de Liénard Baronnat).

Commencement, fol. 84 v° : Comme ces jours passés en chevauchant, je eusse parole du royaume de Sicille avec messire Guillierme de Rochefort, chancelier de vostre celsitude et hauteuse, et il estimast, comme il me semble, le dit royaume de Sicille par tresbref temps et à grant peine avoir esté retenu en la famille et maison d'Anjou [il manque ici un membre de phrase] et par ordre je ensignasse icelluy royaume par eulx avoir esté composé et ediffié, et par plus de cinq [cens] ans continuelz et par ceulx qui sont yssus du sang des roys de France et jusques au temps du roy René avoir esté possédé. Et me requist que briefvement je redigeasse tous ceulx qui ont esté roys dudit reame. Laquelle chose, combien que je reputasse m'estre à grant charge pour les causes et raisons que lors je luy diz, touteffoys que à ung si grant homme on doibt obeir et obtemperer, j'ay sur ce, le moyens mal que j'ay peu, composé ung petit traité, lequel, après que il eut resceu, dist que non pas à soy, mais à Vostre Majesté, à laquelle principalement cette matiere appartient, debvoit estre offerte et adressée...

Fol. 85 : Vous commandez que par ordre je escrive quelz roys et quelz princes yssus de la maison des roys de France ont regné ou reame de Sicille...

Fol. 86, début de l'histoire de Sicile : Le royaume de Sicille a esté au commencement composé de six regions...

Fin, fol. 100 v° : Et pour ceste cause le [Nicolas, duc de Calabre, provoqueroit le roi Ferrand] provoqueroit de bataille à lui main à main et à oultrance, ou à Venise ou à Romme, le plus tost qu'il pourroit avoir l'occasion de temps, croyant pour certain que ledit royaume et tout autre de droit estre deu à la maison de laquelle il porte les armes. Explicit.

Fol. 101-105 v°. *Extraits de diverses chroniques, histoires et autres écrits.* Ces passages, tirés des œuvres de Végèce, Florus, Eutrope, Aristote, Martin de Braga, etc., ont été ajoutés plus tard, dans la première moitié du xvi^e siècle, pour utiliser les feuillets restés en blanc à la fin du volume. L'encre est plus rouge que celle du texte des deux traités qui précèdent. Les initiales ne sont pas ornées.

Ms. fr. 84 (Petau 43). JEAN DU TILLET, sieur de la Bussière, secrétaire du roi, greffier civil au Parlement de Paris. *Recueil des roys de France, leur couronne et maison.*

2^e moitié du xvi^e siècle. Papier. 394 feuillets (foliotation ancienne). 310 sur 200 millimètres. 28 peintures. Reliure basane brune, xvi^e siècle.

La Bibliothèque nationale possède un magnifique manuscrit sur parchemin de cet ouvrage (ms. fr. 2848), qui est l'exemplaire présenté par l'auteur à Charles IX. La série des portraits des rois de France, de Clovis jusqu'à François I^{er}, qu'il renferme, a souvent été citée avec éloge. Les miniatures de ce volume, achevé en 1566 pour Charles IX, sont en effet très finement exécutées, et l'artiste s'est livré à des recherches sérieuses, à un véritable travail de documentation pour reconstituer, d'après les sceaux, les tombeaux, etc., les effigies des anciens rois. Mais les derniers portraits, ceux de François I^{er} dans sa jeunesse et dans son âge mûr, présentent seuls toutes les garanties requises d'authenticité et reproduisent en vérité les traits bien connus du modèle¹.

Le manuscrit de Genève, sur papier, est d'une exécution beaucoup moins soignée que celui de la Bibliothèque nationale. Il compte vingt-huit miniatures, copiées d'après les illustrations de l'exemplaire de présentation et d'une facture qui sent la hâte. Les cartouches très ornés qui encadrent les portraits dans le manuscrit destiné au roi ont été presque partout remplacés par des cadres simples, décorés de torsades, d'oves ou de perles dorées. Le portrait de François I^{er} vers la fin de sa vie, où il est représenté avec la barbe et les cheveux grisonnants, a été collé après coup au dos du feuillet qui porte l'image du roi dans sa jeunesse. Le texte de cet exemplaire

1. Cf. Dibdin, *Voyage bibliographique en France* (1818), trad. par Th. Licquet, t. III (1825), p. 193. Léop. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 265. H. O[mont], Introduction aux *Portraits des rois de France du Recueil de Jean Du Tillet* (dans la série des reproductions de manuscrits du Département des manuscrits). — Avant la reproduction intégrale des 32 miniatures du ms. fr. 2848 de la Bibl. nat. dans ce dernier ouvrage, celle des portraits de François I^{er} avait été donnée à plusieurs reprises; par X. Villemin, *Monuments français inédits*, t. II (1839), pl. 237; le comte de Bastard, *Peintures et ornements des manuscrits*, pl. 261; H. Bouchot, *Histoire de Catherine de Médicis*, Paris, 1899, in-4°, p. 46; C. Couderc, *Album de portraits d'après les collections du Département des manuscrits*, Paris, [1907,] p. 68-69 et pl. CLIII-CLIV.



présente quelques ratures ; il se pourrait donc que ce soit là le manuscrit conservé par l'auteur.

L'ouvrage de Jean Du Tillet, sieur de la Bussière, a été imprimé par les soins de ses héritiers, qui en avaient obtenu le privilège par lettres patentes datées du 20 août 1578. Cette première édition du *Recueil des roys de France* est de Paris, 1580, chez Jacques du Puys, in-fol. On y a joint la *Chronicque abrégée des faits et gestes politiques et militaires des roys de France*, par Jean Du Tillet, évêque de Meaux, frère du sieur de la Bussière, qui avait déjà paru à plusieurs reprises en latin et en français. Le *Recueil des roys de France*, de Jean Du Tillet, sieur de la Bussière, augmenté de la *Chronique* de Jean Du Tillet, évêque de Meaux, a été souvent réimprimé. (Cf. Brunet, *Manuel*, t. II, p. 923.) Les manuscrits de la Bibliothèque nationale et de Genève contiennent la dédicace à Charles IX, et l'auteur nous apprend, dans l'article consacré à ce prince, qu'il a achevé son travail en 1566. Le roi, dit-il, « est aagé de 45 ans completz, non marié. » (Ms. de Genève fr. 84, fol. 486-487.)

Hippolyte AUBERT.

(A suivre.)

